

REPUBLIQUE TOGOLAISE

UNION - PAIX - SOLIDARITE

Centre O.R.S.T.O.M.

de LOME

MINISTERE DU PLAN,
DE LA REFORME ADMINISTRATIVE
ET DE L'INDUSTRIE



DIRECTION DE LA STATISTIQUE

**ANALYSE DES RESULTATS PROVISOIRES
DU RECENSEMENT DE 1981 :
LA POPULATION DE LOME**

Par

AMAVI Ayikoé

et

Yves MARGUERAT

STATISTIQUE

O.R.S.T.O.M.

Lomé, Novembre 1983

AMAVI Ayikoé

et

Yves MARGUERAT
géographe

Direction de la Statistique

Centre ORSTOM de Lomé

LA POPULATION DE LOME
EN 1981

Premiers résultats du recensement de 1981

Novembre 1983

F1 OCT. 1985

INV 04427

NOTE AUX LECTEURS

- * * * -

Après l'ouvrage : "Première analyse des résultats provisoires du recensement" qui a suivi la publication des résultats provisoires du Recensement de la Population et de l'Habitat de Novembre 1981, le Bureau Central du Recensement est heureux de vous présenter l'analyse des résultats provisoires de la ville de Lomé.

Cette étude est l'oeuvre de MM. Ayikoé AMAVI, démographe au Bureau Central du Recensement, et Yves MARGUERAT, géographe à l'ORSTOM, tous deux responsables de la collecte à Lomé.

On peut se demander pourquoi une étude réservée à Lomé ; les raisons me semblent très simples à exposer :

- le poids de Lomé est très important : 14 % de la population totale du Togo ;
- 90 000 hts en 1960, 190 000 en 1970, 370 000 en 1981 Lomé pourrait dépasser 800 000 à la fin du siècle (avec un taux de croissance de 6 %) ;
- les délimitations géographiques de Lomé ont changé par deux fois dans l'espace de vingt ans qui précède le Recensement ;
- la collecte des données y a duré environ un mois, en raison de la spécificité de la population et de sa répartition spatiale ;
- la cartographie de la ville avait été difficile à réaliser, en raison de la méconnaissance générale des limites des quartiers et surtout des franges de l'agglomération.

Les auteurs, de part leur responsabilité, tiennent à apporter aux lecteurs des réponses aux questions que bon nombre d'entre eux sont en droit de se poser en voyant les résultats provisoires du recensement.

Je souhaite pour ma part que cet ouvrage connaisse une large diffusion ; les auteurs, j'en suis certain, seront honorés des critiques constructives que l'on pourra faire à ce coup d'essai : (dont les opinions exprimées n'engagent qu'eux-mêmes).

Nouridine BOURAIMA
Directeur de la Statistique

I° Partie : LE RECENSEMENT DE 1981 A LOME

Avant d'aborder la présentation de la population urbaine de la commune de Lomé et de sa banlieue, résultant du dernier recensement de la population et de l'habitat, il importe de broser le cadre et les conditions psychologiques dans lesquels cette population a été recensée.

Il est entré dans les moeurs des couches sociales vivant sur le territoire togolais d'être soumises tous les dix ans à un inventaire exhaustif ou, en termes techniques, "recensement". Le Togo a connu trois recensements de la population et de l'habitat : le premier fut réalisé en 1958-60 ; le second en mars-avril 1970 et le dernier, exceptionnellement, en novembre 1981, soit 11 ans après le second. Ce dernier recensement s'était assigné comme objectifs la connaissance, aussi précise que possible, des différentes composantes de la population, avec, aussi, les conditions d'habitat ; il s'agit :

- des composantes démographiques :

Elles concernent l'effectif de la population ; elles permettent d'étudier la répartition ethnique, spatio-temporelle, les mouvements migratoires et parfois naturels, la structure par âge et sexe ...

- des composantes économiques et socio-culturelles :

Ce sont en particulier : la population active, l'emploi par secteur d'activité, la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction des différentes catégories de la population, l'étude de la composition des ménages ...

Pour parvenir à collecter toutes ces informations, il a fallu localiser avec précision la population, définir les moyens à mettre en oeuvre (questionnaires, véhicules, agents recenseurs, zones ou aires de dénombrement) et la stratégie à adopter, d'où le cadre du recensement annoncé au premier paragraphe. Ainsi celui-ci sera articulé, pour le cas d'espèce, de la manière suivante :

- les moyens mis en oeuvre
- la stratégie adoptée.

MOYENS MIS EN OEUVRE

1 - Travaux sur la cartographie censitaire

En prélude aux travaux de collecte, les villes, villages, hameaux et fermes, cantons, préfectures et régions ont été identifiés et positionnés sur carte ; le pays a été découpé en zones ou aires de dénombrement dont les populations pouvaient varier entre 600 et 800 habitants en milieu rural, entre 800 et 1 000 habitants (1) en milieu urbain ou semi-urbain. Le découpage a tenu compte des entités géographiques de chaque unité administrative, ce qui signifie qu'une zone de dénombrement ne devrait pas chevaucher sur deux localités, cantons, préfectures ou régions. Au vu de ce qui précède comment la commune de Lomé a-t-elle été traitée sur le plan de la cartographie censitaire ?

La ville de Lomé a fait l'objet d'un traitement spécial ; elle a été cartographiée comme une préfecture et recensée comme telle en raison de son poids démographique, de la variété des problèmes qu'elle recèle, de l'immigration et des caractéristiques démographiques de sa population. Théoriquement les quartiers de la commune devraient être considérés comme des entités géographiques indépendantes et découpés à ce titre en zones de dénombrement. Malheureusement les limites des quartiers sont difficilement discernables, comme on le verra ci-dessous : par endroit, certaines zones de dénombrement débordèrent largement les limites des quartiers, drainant ainsi tous les affluents de problèmes au niveau du découpage. La commune de Lomé a été découpée en 425 "aires de dénombrement" de taille très variée en population et d'étendue très diverse. En principe, la cartographie aurait dû concilier à la fois taille et superficie pendant le découpage, de manière à rendre équitable le volume de travail à effectuer par chaque agent pendant les deux semaines. Ce fut le premier aspect qui avait prévalu ; aussi les zones de la périphérie furent très vastes, parce qu'elles paraissaient moins denses que celles du centre de la ville ; elles réunissaient, au bout du compte, deux à trois fois plus d'individus que ces dernières. Ceci impliqua beaucoup plus d'efforts de la part des agents recenseurs placés dans ces

(1) Cette taille n'a malheureusement pas été respectée par la cartographie, d'où de grandes divergences observées pendant la collecte. Certaines zones de dénombrement comptaient moins de 300 habitants, tandis que d'autres pouvaient dépasser les 2 000. Ceci n'a pas manqué de poser des problèmes qui seront évoqués plus loin.

zones (recenser plus de personnes et parcourir de longue distance), et nécessita le débordement du cadre de deux semaines initialement prévu.

2 - Personnel et moyens matériels

Le recensement de la ville de Lomé a mobilisé 535 agents recenseurs et chefs d'équipe, une trentaine de contrôleurs et trois superviseurs. Les agents recenseurs ont opéré en équipe de quatre ou cinq, sous le contrôle d'un chef d'équipe qui veillait à la présence de chacun des membres de son équipe sur le terrain et vérifiait leur travail. Ils avaient pour mission de numérotter, afin de parer aux oublis éventuels, toutes les concessions -sans exception- de leurs zones respectives (1), même si celles-ci étaient en ruine, en construction ou servaient de bureaux, de magasins ou d'édifices à caractère social. Ils rentraient dans chaque concession et interrogeaient tous les chefs de ménage, qui leur communiquaient les noms de tous les individus qui composaient leur ménage. Les absents (2) depuis moins de six mois ont été recensés, de même que les visiteurs qui avaient passé là la nuit précédant le passage de l'agent. Ainsi toute la population fût recensée, sauf fraude volontaire de la part des chefs de ménage.

Les agents recenseurs étaient de niveaux d'instruction très hétérogènes, allant de la classe de cinquième à la classe terminale. La pénurie d'agents recenseurs a conduit à retenir tous les candidats qui avaient participé à la formation (3). Il convient de mentionner que, dès le début de la collecte des informations statistiques sur le terrain, les agents incapables furent écartés et que la pénurie s'atténua grâce à l'arrivée de renforts venus des préfectures de Kloto, de l'Ogou et du Tchaoudjo.

Les contrôleurs étaient du niveau de la classe terminale des lycées et collèges et avaient subi une double formation : d'abord une première formation avait été dispensée à tous les candidats postulant à ce poste, dont les deux cents premiers furent retenus pour l'ensemble du pays ; ensuite ces derniers participèrent à la formation des agents recenseurs - chefs d'équipe, dont la plupart avaient fait partie des candidats au poste de contrôleur. L'avantage de cette double formation revêtait deux aspects essentiels :

-
- (1) Un agent devait recenser tous les résidents et visiteurs de sa zone de dénombrement ; il était confié à chaque agent recenseur une et une seule zone de dénombrement.
 - (2) Les résidents absents dont la durée d'absence excédait six mois n'ont pas été recensés.
 - (3) La formation a duré une semaine.

- assimiler correctement et sans bavure les instructions en raison de la double fonction à jouer par les contrôleurs et chefs d'équipe (contact avec la population et les agents recenseurs) ;
- être suffisamment outillé pour résoudre les problèmes techniques sur le terrain et expliquer davantage, quand le besoin l'exigeait, les instructions aux agents recenseurs qui auraient tendance à mal les interpréter ou à les oublier. La compétence des encadreurs était indispensable, tant les problèmes sur le terrain étaient divers et complexes, parfois de nature à dérouter l'agent isolé, sans appui technique et matériel, et tant les solutions à apporter étaient délicates.

Ce troisième recensement de la population et de l'habitat n'avaient pas lésiné sur les moyens matériels à mettre en place pour assurer le bon déroulement de la collecte sur le terrain. Ainsi, contrôleurs et superviseurs furent dotés les uns de mobylettes et les autres d'une voiture. Les chefs d'équipe et les agents recenseurs devaient se déplacer à pied (la nature du travail l'obligeait), afin d'assurer un balayage systématique des zones de dénombrement. Néanmoins un véhicule supplémentaire assurait le transport des chefs d'équipe et des agents dont les lieux de travail étaient trop distants de leur domicile.

Comme on peut le pressentir, l'équipe chargée de la collecte était disséminée à travers toute la ville de Lomé, ce qui exigeait une organisation rationnelle du travail. Par ailleurs le contact avec la population qui, somme toute, se méfiait de l'introduction de personnes étrangères dans leurs foyers, devait être préparé avec le plus grand soin ; d'où toute une stratégie à développer en vue d'éviter les heurts avec celle-ci et réussir le recensement sans trop disperser les efforts.

STRATEGIE ADOPTEE

Pour assurer l'efficacité dans la collecte des informations statistiques sur le terrain, les "zones de dénombrement" ont été regroupées en "zones de chef d'équipe" (1), lesquelles furent structurées en "zones de contrôle (2)". Chaque agent recenseur avait sa carte topographique de "zone de dénombrement", chaque chef d'équipe, chaque contrôleur sa carte de "zone

(1) Une "zone de chef d'équipe" comprenait quatre à cinq "zones de dénombrement".

(2) Une "zone de contrôle" rassemble généralement cinq "zones de chef d'équipe".

de contrôle". Toutes ces équipes furent animées, organisées, dirigées par trois superviseurs. Le déplacement des agents recenseurs dans leur zone de dénombrement n'était pas laissé à tout hasard. La numérotation des concessions et l'enregistrement des ménages dans ces dernières respectaient des règles préétablies. Aucun agent n'avait la latitude de modifier l'une des instructions reçues si cela ne venait pas de son supérieur.

Le contact avec la population a été cordial grâce à la campagne de sensibilisation menée quelques semaines avant le début de la collecte. Des affiches publicitaires avaient été apposés dans les lieux publics (écoles, lycées et collèges, hôpital et dispensaires, postes ...) ; des macarons portant l'effigie du recensement de 1981 décorèrent les portières des véhicules, les réservoirs des engins à deux roues, les portes des maisons et bureaux ; des slogans fusèrent à la radio. Dans les cellules et les quartiers, la sensibilisation s'était déroulée dans un autre décor : les secrétaires de cellules organisèrent des réunions pour informer leur population ; les chefs de quartier utilisèrent leurs griots. Ces moyens avaient rendu le travail assez aisé.

Pendant la collecte, chefs d'équipe, contrôleurs et superviseurs assuraient la bonne marche et la qualité du travail. Les premiers parcouraient à pied (pratiquement ce fut le même moyen de déplacement chez les agents recenseurs) les "zones de dénombrement", vérifiaient les informations consignées sur les feuilles-ménages, assistaient les agents pendant les interviews et les pourvoyaient en matériels (questionnaires, craie, bics ...), leur transmettaient les modifications apportées à l'évolution du travail par les superviseurs et enfin tenaient informés les contrôleurs des problèmes survenus dans leurs zones. Les seconds, dotés de mobylettes apportaient assistance aux chefs d'équipe, procédaient au remplacement des agents défectueux, informaient les superviseurs des problèmes rencontrés sur le terrain et contrôlaient de temps en temps le travail des agents recenseurs. Les superviseurs coordonnaient l'ensemble de ces activités, assuraient le transport des agents et organisaient le travail sur le terrain.

Toutes ces structures mises en place n'ont pas empêché les problèmes inhérents à une opération de cette envergure, qui ont dû être résolus au jour le jour. On peut raisonnablement penser que ceux-ci n'ont pas entamé la qualité des données, puisque pour chaque problème il a été trouvé la solution qu'il fallait.

PROBLEMES RENCONTRES

Chercher à connaître une population dans sa diversité culturelle, économique, ethnique et social, surtout au moyen d'un recensement, n'est pas sans poser des problèmes dont l'ampleur varie selon le milieu, le groupe d'individus à étudier. Pour le cas du recensement de la ville de Lomé, une ville cosmopolite où se brassent des groupes d'individus aux comportements complexes, aux cultures différentes et de niveaux d'instruction hétérogènes, où se côtoient le traditionnel et le moderne, les problèmes de tous ordres ont été affrontés. Ceux-ci peuvent être groupés en deux grandes catégories : les problèmes techniques et les problèmes sociaux dont les plus importants mériteraient d'être évoqués.

A propos des problèmes techniques, il faut retenir :

- la pénurie d'agents recenseurs particulière à la ville de Lomé, pour deux raisons : les agents pensèrent qu'à Lomé il y aurait eu trop d'agents recenseurs, aussi certains crurent que leur chance était très réduite et allèrent se faire recruter dans les autres régions du pays. La deuxième raison qui avait poussé les agents à désertir la commune provint des idées qu'ils se firent sur les difficultés auxquelles ils seraient exposés. Comme il a été déjà signalé, cette pénurie fut évitée grâce aux renforts arrivés des préfectures de l'intérieur, un jour après le début de la collecte des informations statistiques sur le terrain. Certains agents formés à Lomé se révélèrent incapables de remplir les questionnaires ; ils ont été vite décelés, remplacés et leur travail entièrement repris ;
- le refus de répondre au questionnaire par certains chefs de ménage, dont la plupart étaient des intellectuels qui pouvaient comprendre la nécessité d'un recensement. Il a fallu plusieurs visites pour amener ces derniers à accepter les interviews des agents ;
- la population flottante. Si sa localisation a été facile, son enregistrement n'a pas été du tout aisé, car elle craignait les repréailles administratives ;
- l'enregistrement des événements survenus dans les ménages pendant l'année 1981 n'a pas été exhaustif et devait comporter les effets de bordure. L'analyse des données devra en tenir compte pour redresser les effectifs et corriger ainsi les taux de mortalité. Il est à noter que les décès et les naissances n'auraient pas été sous-enregistrés

dans les mêmes proportions ; les naissances auraient été mieux cernées que les décès, puisque chaque naissance vivante était rattachée à la mère, sauf si celle-ci est décédée ou a quitté le Togo ;

- la reconstitution des quartiers à partir des zones de dénombrement n'a pas été aisée, les limites des quartiers étant mal connues avant le recensement ;
- la langue et l'absence des chefs de ménage au moment où les agents visitaient leurs foyers. Certains agents rencontraient dans leurs zones des étrangers qui ne pouvaient pas s'exprimer dans l'une des langues du milieu. Il durent avoir recours à des interprètes, difficilement trouvables ;
- la désertion des agents recenseurs et le retard dans la paye de leur avance sur salaire ont un peu freiné l'évolution de la collecte sur le terrain ;
- la population de certaines "zones de dénombrement" avait été sous-estimée.

Mais tous ces problèmes n'ont été que des incidents dans la marche général du recensement, dont la qualité d'ensemble peut être considérée comme satisfaisante.

NOTE SUR

LA NOTION DE QUARTIER A LOME

A première vue, la notion de quartier est simple et immédiatement perceptible : chacun sait où il habite. Mais dès que l'on confronte plusieurs opinions ou plusieurs documents, les divergences éclatent : les quartiers à Lomé n'ont pas d'existence objective, officielle ; chacun a ses propres découpages, selon ses nécessités : le Rassemblement du Peuple Togolais a ses cellules, la police ses arrondissements, l'église ses paroisses, le sport ses équipes de quartier... La suppression de l'impôt personnel, que prélevait chaque chef de quartier (avec une liste précise de ses assujettis), a ôté toute réalité administrative aux quartiers dans une ville gérée de façon unitaire par la Municipalité ; ce qui, dans la pratique, ne présente aucun inconvénient.

Pour le Recensement de 1981, aucun cadre ne s'imposait donc, d'autant plus qu'aucune carte ne subsiste décrivant les limites utilisées lors de celui de 1970 (1). Dans la préparation des découpages en "zones de dénombrement" (de 800 à 1 000 habitants estimés), Lomé fut moins bien traitée que le reste du pays, dans une certaine bousculade de dernière minute qui imposa quelques improvisations. La réalité essentielle du recensement est donc les 425 "zones de dénombrement". Ce n'est qu'après coup qu'on les a regroupées sous forme de quartier, selon les limites qui parurent alors les plus pertinentes. C'est ce qui a été publié dans les "résultats provisoires" diffusés en octobre 1983.

L'analyse fine qui a permis la présente étude a cependant mis à jour des imprécisions et quelques erreurs. Des zones de dénombrement avaient été permutées entre Kpéhénou et Souza Nétimé, entre Ablogamé et Gbényiédji ; la limite entre Octaviano Nétimé et Hanoukopé avait été placée sur la route de Kpalimé, ce qui correspond à l'opinion publique, mais pas du tout à l'évolution historique et structurelle de ces lotissements que séparent vingt ans, de part et d'autre du chemin de fer ; on n'avait pas fait toutes les distinctions possibles, comme entre Batomé et Totsi, Tamé et la cité de la Caisse de Sécurité Sociale, Bè Aklassou (quartier ancien), Hounvémé et Hédjé (quartiers

(1) Il est, par contre, moins difficile de retrouver les découpages de 1959.

nouveaux)... . On a ici rectifié tout ce qui pouvait l'être. Mais un élément d'imprécision subsiste, car certaines zones de dénombrement sont à cheval sur deux quartiers (des sondages sur le terrain ont permis de subdiviser certaines Z.D. pour parvenir à une image aussi proche que possible du réel).

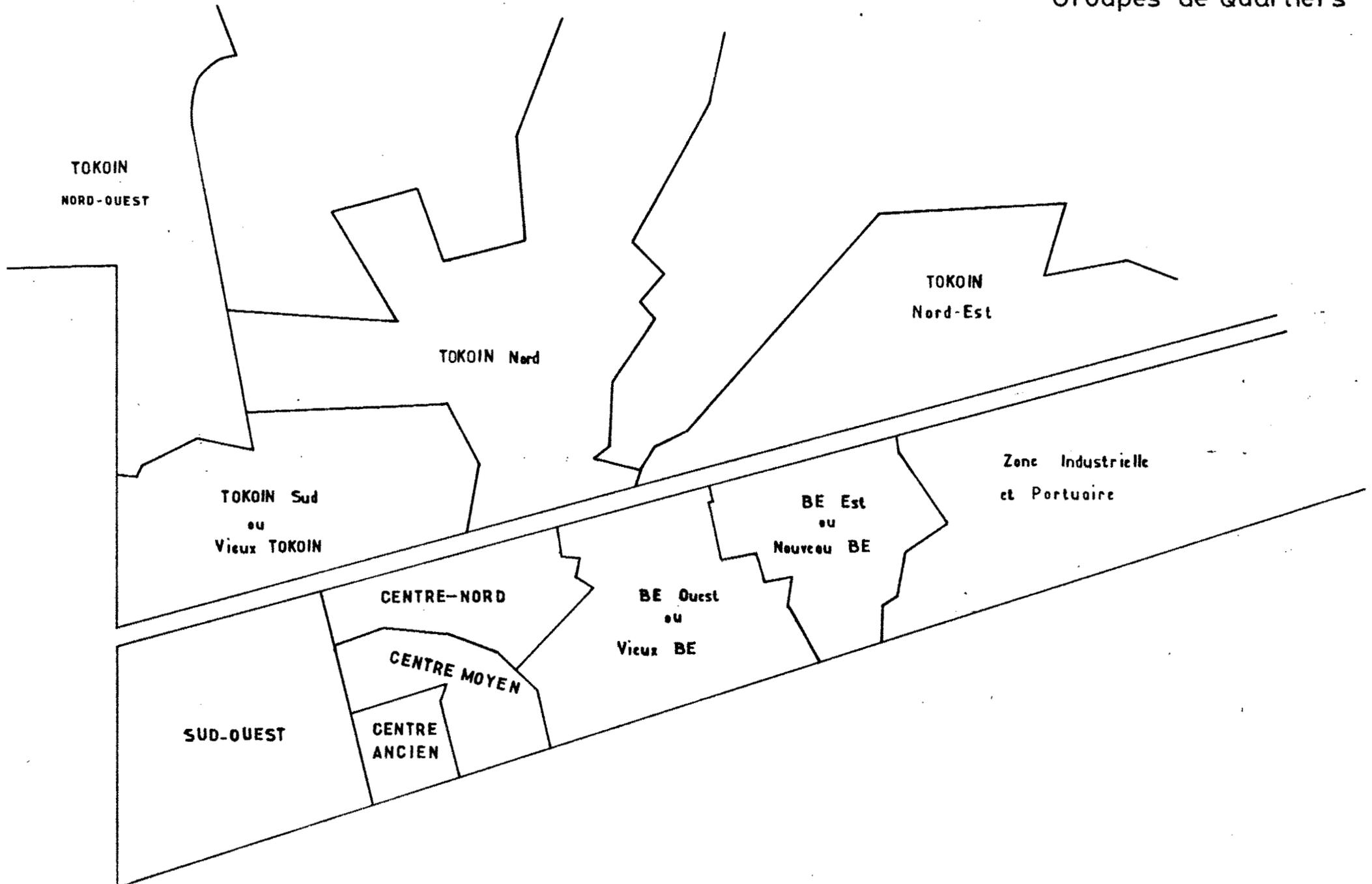
Au-dessus de ces soixante-et-un quartiers, de taille aussi variée en population (672 habitants à la Cité du Bénin, 22 377 à Nyékonakpoé) qu'en superficie (17,2 ha à Agbadahonou, 367,8 à Agbalépédogan), aucun regroupement ne s'imposait a priori. Il a paru utile de diviser la ville en onze groupes de quartiers, eux-mêmes réunis en trois grandes zones : le Sud (au sud de la lagune), Tokoin (au nord de celle-ci) et Bè (du Boulevard Circulaire au Port). On s'est efforcé de respecter les homogénéités et les coupures structurelles. On a, en particulier, suivi autant que possible les limites externes de la ville telles qu'elles étaient en 1969-70, au vu des photos aériennes et des résultats du recensement : c'est ce qui sépare "Tokoin Sud" des Tokoin "Nord-Ouest", "Nord" et "Est", et "Bè Ouest" de "Bè Est".

Nombre de ces classements sont, bien sûr, critiquables : Bassadji aurait pu être regroupé avec "Bè Ouest" plutôt que dans le "Centre Nord" (mais les comparaisons avec 1970 devenaient trop difficiles, les limites avec Amoutivé ayant beaucoup changé) ou Hédjé avec Bè-Aklassou, son village d'origine (mais cela obligeait à un grand écart par dessus la lagune). D'autres distributions n'auraient guère été moins contestables. Ce sont les résultats définitifs, analysés en détail, qui nous permettront par la suite de mieux cerner les zones homogènes de la ville.

Cette première étude n'a pour ambition que de tracer les grandes lignes de l'évolution de Lomé, une ville en mutation rapide qui exige d'être bien connue pour pouvoir y agir à bon escient. L'échelle du quartier est pour cela la plus pertinente. Les deux cartes qui suivent permettront au lecteur de se familiariser avec les découpages utilisés ici.

LOME 1981

Groupes de Quartiers



II° Partie : PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES DE LA CROISSANCE DE LOME

Parmi tous les aspects fondamentaux des mutations sociales et démographiques de l'Afrique au XX^e siècle, il en est un qui retient particulièrement l'attention du planificateur, de l'urbaniste ; il s'agit de la croissance rapide des villes, qui s'est accélérée au cours des trente dernières années. En 1900 les villes de 100 000 habitants et plus abritaient 1,1 % de la population totale ; en 1960 8,1 % de la population totale africaine vivaient dans ces centres urbains et en 1980 près de 17 % de cette population résidaient dans les petites et grandes villes africaines. Parmi ces agglomérations plus ou moins privilégiées, ce sont généralement les capitales qui drainent le plus grand nombre de migrants ruraux et d'immigrants internationaux : existence de possibilités d'emploi, d'infrastructures sociales, d'un environnement meilleur.

La croissance urbaine des capitales africaines s'est accrue depuis les vingt-cinq dernières années. On ne connaît pas malheureusement avec certitude le taux d'accroissement de leur population, mais il est probablement raisonnable d'admettre qu'il serait de 5 % à 10 % (11 % pour la ville d'Abidjan). Cette croissance rapide des capitales pose une série de problèmes aux autorités gouvernementales et aux planificateurs ; la délinquance, la prostitution se développent ; les nouveaux emplois qui se créent n'arrivent pas à satisfaire les jeunes que la campagne et l'école déversent sur le marché de l'emploi ; les moyens de transport et les équipements sociaux n'arrivent pas à satisfaire une population urbaine plus exigeante. C'est autour de ces problèmes que sera abordée la croissance de la ville de Lomé qui, comme les autres capitales africaines, n'en est pas à l'abri. Il conviendrait de brosser d'abord les facteurs sous-jacents à ces problèmes posés par l'urbanisation rapide de la ville de Lomé.

I - LES FACTEURS DE LA CROISSANCE DE LA VILLE DE LOME

Quatre facteurs principaux doivent expliquer la croissance rapide de la ville de Lomé. Il s'agit essentiellement de la fécondité, de l'exode rural, de l'immigration internationale et du retour des rapatriés de Côte-d'Ivoire en 1958 et du Ghana en 1970.

Depuis 1900 la population de l'ensemble du pays, des différentes régions administratives, est en constante progression. Le rythme de croissance était de 2,6 % par an en 1960 et 1970 ; il était un peu plus rapide entre 1970 et 1981 et avait atteint 2,8 %. Il n'existe pas de données assez significatives sur la migration pour dégager avec exactitude son poids dans l'accroissement. Mais l'examen du taux de croissance intercensitaire et du taux naturel d'accroissement porte à croire que le solde migratoire était quasiment nul entre 1960 et 1970. En effet le développement économique et social du Togo à cette époque ne permettait pas une entrée massive d'immigrants sur le territoire national ; ceux qui y tentaient leur aventure étaient essentiellement des Béninois (ex Dahoméens) et les "Mago" du Nigéria, en nombre insignifiant. En revanche les habitants des régions émigraient eux vers le Ghana, la Côte-d'Ivoire et vers l'Afrique Centrale. Le solde migratoire était négligeable et ne pouvait pas modifier le rythme d'accroissement du pays ; il est probable que le taux d'accroissement naturel est resté stationnaire entre 1970 et 1981 ; ce qui laisse penser que la hausse de la croissance est venue d'un solde migratoire positif assez significatif, le portant ainsi à 2,8 %. Ce rythme a augmenté de 7,7 % par rapport à la période 1960-1970. L'immigration observée au cours de la période 1970-1981 résultait des effets conjugués des conditions économiques favorables de l'époque, de l'instabilité politique et du déclin économique du Ghana. Des immigrants venus du Ghana, du Nigéria (les "Biafrais" fuyant la guerre du Biafra) et d'autres pays de la région (Sénégalais, Voltaïques, Nigériens) s'installèrent au Togo et plus particulièrement à Lomé. Il faut ajouter à ce phénomène migratoire le rapatriement des Togolais du Ghana en 1969-70 (40 300 individus, soit 2 % de la population totale). Cet essor démographique qu'a connu l'ensemble du pays a eu des répercussions sur la population de la ville de Lomé.

Les jeunes fuient les campagnes et les autres centres urbains pour venir gonfler la population de la commune de Lomé. Le phénomène de répulsion de la campagne vers les villes et plus particulièrement vers la capitale, Lomé, qui s'est intensifié pendant ces quinze dernières années, s'explique par plusieurs raisons. La pression démographique qui existe dans certaines zones rurales, la dégradation des terres labourables qui fait fléchir les rendements (d'où la baisse dangereuse du niveau de vie de la population rurale), la concentration du développement économique et social à Lomé renferment les raisons profondes de l'exode rural. Depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours les fonctions économiques, sociales, administratives de la ville de Lomé n'ont pas cessé de s'intensifier. Cette dernière offre les

meilleures possibilités d'emploi, les meilleures chances d'occuper les postes élevés ; elle possède la plupart des infrastructures culturelles, éducatives et sociales permettant de bénéficier de meilleurs services sanitaires et sociaux, de mieux s'instruire, de jouir ainsi de meilleures conditions de vie et d'évoluer aisément dans la hiérarchie sociales ; dans le domaine commercial, Lomé, la capitale, est une ville charnière par rapport aux autres villes de la sous-région. Sa situation géographique, son rôle politique et économique incitent les immigrants internationaux à s'y installer.

La fécondité dans la commune de Lomé demeure encore très naturelle et n'a pas beaucoup fléchi entre 1961 et 1971, contribuant à l'accroissement rapide de la population. Le taux global de fécondité est passé de 188 ‰ en 1961 à 160 ‰ en 1971, soit une régression linéaire de 1,5 ‰ par an. Il n'existe pas d'informations relatives à la période 1971-1981 sur la fécondité. Cependant, si la tendance à la baisse observée s'était maintenue au cours de la dernière décennie, le taux global de fécondité pourrait atteindre 137 ‰ en 1981. Il y a néanmoins de forte présomption de croire que la fécondité de Lomé se soit maintenue à un niveau élevé. Si cela n'est pourtant pas le cas, il reste indéniable que la baisse du taux de mortalité, surtout celui de la mortalité infantile, a compensé la fécondité moins forte, permettant ainsi l'accroissement de la population. Le taux de natalité est estimé à 40 ‰, tandis que celui de la mortalité serait dans l'ordre de 18 ‰.

Dans l'espace de onze ans, la population de Lomé a plus que doublé. Le taux de croissance est le plus élevé parmi l'ensemble des taux d'accroissement du pays. Entre 1970 et 1981 il est de 6,0 ‰ pour la commune de Lomé (6,5 ‰ environ pour l'agglomération) contre 2,8 ‰ pour l'ensemble du pays, 2,4 ‰ pour la population rurale. Son taux global de fécondité est inférieur à celui de la population rurale (160 ‰ ville de Lomé ; 203 ‰ milieu rural) en raison des effets d'urbanisation ; même si celui-ci restait stationnaire, le taux de mortalité infantile et juvénile, ainsi que le taux brut de mortalité, sont, quant à eux, en nette régression. Le niveau de la mortalité infantile et le taux brut de mortalité obtenus par l'enquête démographique de 1971 auraient été sous-estimés à cause des effets de bordure, puisque l'enquête sur la mortalité infantile et juvénile menée à Lomé de 1970 à 1982 fournit un taux de mortalité infantile qui avoisine 48 ‰.

Evolution de quelques indices démographiques de 1961 à 1971

Indices démographiques	L o m é		Ensemble du pays	
	1961	1971	1961	1971
Taux de mortalité infantile	122 ‰	42 ‰	140 ‰	90 ‰
Taux brut de mortalité	24 ‰	18 ‰*	29 ‰	19 ‰
Taux brut de natalité	50 ‰	40 ‰	55 ‰	45 ‰
Taux d'accroissement naturel	26 ‰	22 ‰	26 ‰	26 ‰

Sources : Direction de la Statistique : Enquêtes démographiques

* taux corrigé

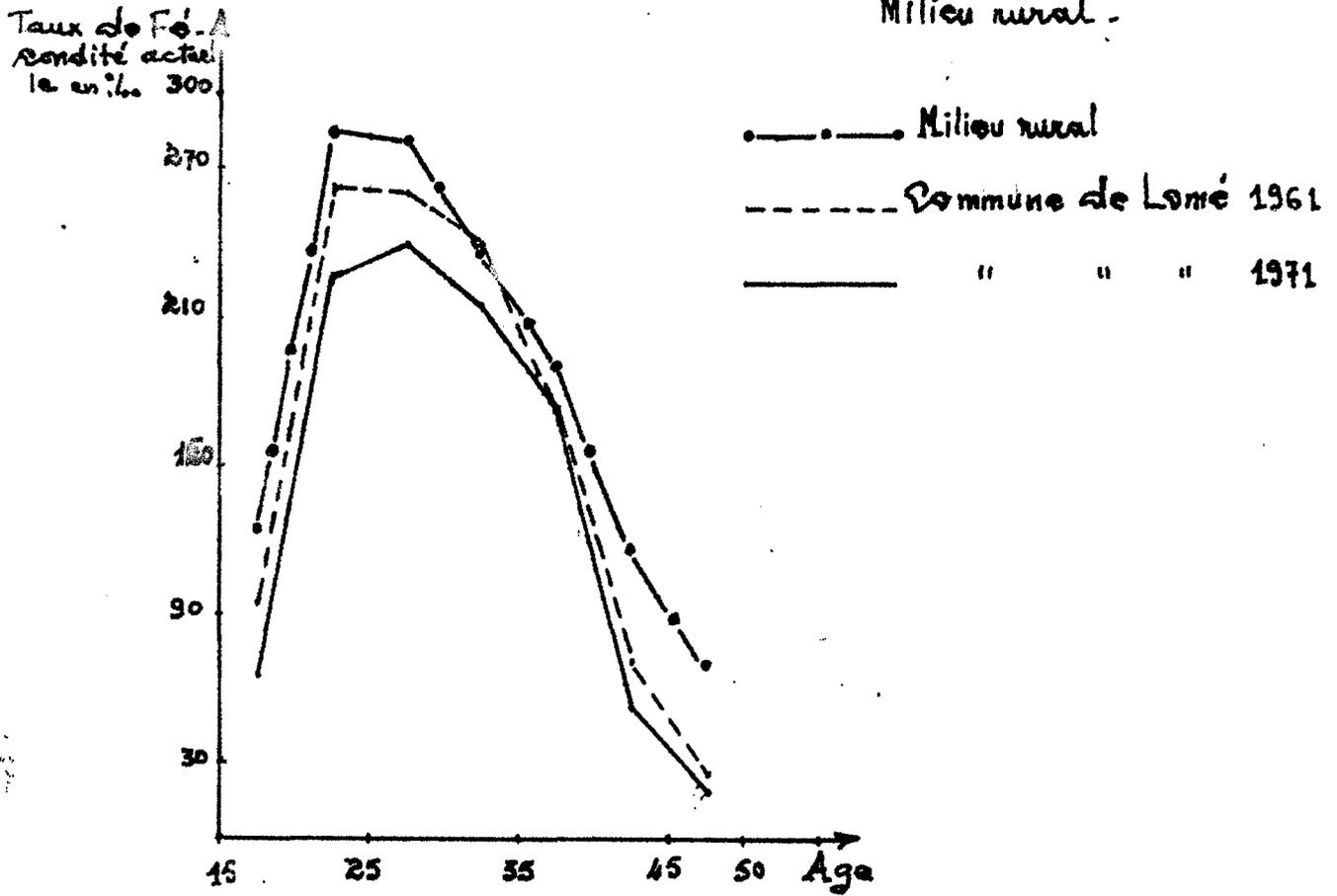
Le quatrième facteur de la croissance de la population de la ville de Lomé est le rapatriement des émigrés togolais de Côte-d'Ivoire en 1958, auquel s'était ajouté celui du Ghana en 1970. Ceux-ci préférèrent la ville de Lomé aux autres localités du pays en raison du milieu où ils avaient vécu à l'étranger. Ils y ont développé des activités commerciales et artisanales.

Après avoir circonscrit les principaux facteurs de la croissance de la ville de Lomé, il reste qu'en effet les problèmes causés par ceux-ci demeurent et méritent un examen renouvelé et systématique.

II - PROBLEMES DE LA CROISSANCE URBAINE A LOME

L'expansion économique des dix dernières années, le doublement de la population dans la même période, qui ne suit pas d'ailleurs le rythme de croissance des logements, ont entraîné ipso facto une crise dans les conditions de l'habitat : les HLM, comme on l'appelle communément en Europe mais dont la configuration et le confort ne sont pas les mêmes que ceux de l'autre

Taux comparatifs de fécondité actuelle : Commune de Lomé et
Milieu rural.



côté de l'Atlantique, et qui sont adaptés aux conditions du moment et du milieu, demeurent insuffisants ; ce qui provoque une inflation assez importante dans le loyer et conduit les ouvriers et les artisans à recourir à des logements de fortune qui poussent sporadiquement dans certain coin de la ville. La construction de plus en plus répandue de logements individuels, à loyers trop élevés, aggrave davantage la situation.

Il faut associer à ce problème de logement l'extension de la ville, l'occupation irrationnelle de l'espace urbain qui résulte de la volonté des ménages loméens de posséder leur propre maison, de l'absence d'une politique adéquate en matière d'occupation des terres et de la valeur abordable des terrains à bâtir. L'éloignement des terres à bâtir ne constitue pas un handicap pour leur acquisition. C'est ce qui fait étendre la ville d'une façon disproportionnée et qui rend difficile l'assainissement. En effet pour alimenter toute la population de Lomé en eau potable, dégager les ordures ménagères, construire des rues et des égouts d'évacuation des eaux usées, le gouvernement doit investir des centaines de millions de francs CFA, de quoi construire des usines pour créer des emplois. L'électrification des rues et le transport urbain forment un autre lot de problèmes importants.

Bien qu'il n'y ait pas d'informations statistiques sur la pollution, préoccupante, d'autres nuisances sociales telles que la délinquance, avec ses corollaires la drogue, le vol, la prostitution se développent assez dangereusement.

*

* *

Au delà de ces considérations quelles sont les perspectives de la croissance urbaine ?

Comme l'exode rural a contribué au développement de la ville de Lomé, l'enseignement, d'une manière générale, a fait croître la population active et singulièrement le chômage. Depuis la multiplication des lycées, Lomé a perdu son emprise sur l'enseignement du troisième degré ; elle détient par contre le quasi monopole de l'enseignement supérieur, d'où la migration des jeunes étudiants de l'intérieur vers la capitale. Point n'est besoin de revenir sur l'époque antérieure à l'Indépendance, où tout le troisième degré n'existait qu'à Lomé. Tous ceux qui y venaient faire les études ne repartaient plus dans leurs milieux de provenance ; ceux qui y font actuellement

Les études supérieures ne retourneront pas plus dans leurs milieux d'origine ; ces deux catégories d'individus choisissent la vie moderne et cherchent à tirer profit de leur compétence. Ils comptent trouver un emploi puisque la plupart des recrutements se font à Lomé. Ces derniers sont rejoints par les analphabètes et ceux ayant un certain niveau d'instruction dans la mesure où c'est à Lomé qu'on a le plus de chance de trouver un emploi. Ce qu'il y a de paradoxal est que les chômeurs citadins préfèrent leur situation à celle des paysans.

L'évolution de l'emploi à Lomé a été rapide, surtout pendant la période 1970-1980. La croissance du secteur économique moderne avait ouvert de nombreux débouchés à la population active. Le secteur économique moderne (1) avait eu des répercussions favorables sur le secteur informel, dont il est difficile d'avancer des informations précises, chiffrées, sur la dimension et la structure. Néanmoins son dynamisme n'échappe à personne. Les salariés de la fonction publique sont passés de 11 900 en 1971 à 20 900 en 1978, soit un accroissement annuel moyen de 8,4 %. Cet accroissement des salariés de la fonction publique va de pair avec celui du secteur privé moderne. Ce dernier est passé de 25 067 salariés en 1976 à 30 186 en 1980. Il découle de ce qui précède que la population active a subi elle-même une augmentation très importante. Le rythme de croissance de la population active risque de s'accélérer dans les années à venir au cours desquelles s'intensifiera l'exode rural en raison du niveau de développement de l'agriculture togolaise et des aléas climatiques. Les jeunes ruraux, lettrés ou non, débarqueront dans la ville avec l'espoir de trouver des débouchés professionnels dans les nouvelles entreprises.

Cet afflux de jeunes ruraux viendra augmenter le chômage urbain déjà important. Les conséquences de ce phénomène sont suffisamment connues : la montée du chômage entraînant ipso facto la dégradation de l'emploi, la montée du mécontentement, de la délinquance ; elle favorise le développement de certains plaisirs mondains, le vol, l'appauvrissement des familles, puisque les chômeurs sont à la charge de celles-ci et, du même coup, l'éducation et le bien-être des enfants sont négligés. La natalité peut reprendre sa tendance à la hausse du fait que les gens ne possèdent plus les moyens pour appliquer le planning familial.

Compte tenu de la crise économique qui secoue le monde et qui n'a pas épargné le Togo, il sera très peu probable de réduire d'une façon

(1) Fonction publique et secteur privé moderne de la ville de Lomé.

significative, dans un court terme, le volume du chômage. La plupart des jeunes gens instruits qui postulent un emploi préfèrent les emplois de bureau aux emplois manuels ; or actuellement il existe une crise et un sous-emploi au niveau du secteur public loméen d'une part, les possibilités d'embauche sont très limitées dans l'industrie et le secteur tertiaire moderne d'autre part. Dans ces deux derniers secteurs, ce sont les emplois exigeant une grande qualification professionnelle qu'on rencontre de plus en plus, mais que les migrants et les non migrants ne possèdent généralement pas. Le secteur informel renferme quelques possibilités d'emplois manuels et peut continuer son rôle de régulateur de chômage. Mais, pour s'y installer, il faut disposer de capitaux et de l'habileté qui font défaut à ceux qui sont à la quête d'un emploi.

Les autorités gouvernementales sont conscientes des problèmes qui affectent la ville de Lomé : accroissement rapide de la population, exode rural, délinquance A propos de l'exode rural, certaines mesures indirectes ont été prises.

Ce n'est plus seulement à Lomé qu'on a la chance de faire les études secondaires. Les établissements scolaires dispensant l'enseignement des second et troisième degrés ont été créés dans les zones rurales, mais Lomé continue encore à attirer de jeunes étudiants ruraux.

De nouvelles politiques viennent d'être définies en vue de revaloriser le travail du paysan, de développer, redynamiser le milieu rural pour endiguer l'exode rural perçu comme un handicap sérieux au développement économique harmonieux et intégré du milieu rural en particulier et du pays en général. L'exode rural touche la population des jeunes qui doivent assurer la relève des paysans. Il affecte de ce fait les cultures vivrières et les produits agricoles d'exportation, l'une des principales ressources du pays.

Cette mesure du gouvernement porte sur la formation des jeunes ruraux aux techniques agricoles. C'est ainsi que des centres de formation agricole sont en création à travers le pays. Il faut ajouter les actions qui visent la maîtrise de l'eau que l'on considère maintenant comme étant la pièce maîtresse de toute la stratégie de développement de l'agriculture. Les aménagements hydroélectriques, les programmes d'irrigation conçus dans le quatrième Plan de développement économique et social, permettront s'ils sont réalisés, d'augmenter d'une façon substantielle les superficies cultivables et les rendements. Il importe d'insérer dans les programmes

d'enseignement général des cours sur les techniques élémentaires agricoles et de réhabiliter les champs scolaires. Les mesures que l'on vient de voir ne constituent qu'une partie d'une politique globale cohérente. Pour être efficaces, elles doivent s'accompagner de mesures incitatives qui pourront amener les ruraux à rester dans leurs milieux.

Le développement de la ville de Lomé n'est qu'un cas parmi tant d'autres. Les autres villes du pays connaissent à des degrés divers les mêmes problèmes. Les mesures visant à freiner l'exode rural, surtout vers Lomé, auront, à coup sûr, des répercussions positives sur l'ensemble des villes du pays.

III° Partie : PROBLEMES GEOGRAPHIQUES DE LA CROISSANCE DE LOMÉ

I - LA CROISSANCE NUMERIQUE

L'examen critique des chiffres globaux de la population de Lomé, qui ont donné lieu à de fréquentes confusions entre commune et agglomération, a déjà été fait (1). Nous n'en reprendrons ici que les conclusions : environ 85 000 habitants pour l'agglomération en 1959 et 186 000 en 1970 (2) ; 369 926 pour la commune en 1981, mais vraisemblablement 385 000 à 390 000 pour l'agglomération entière (y compris les 9 096 d'Agoényivé et les 1 673 du Nouveau Zongo, à quelques kilomètres plus au nord). Ce dernier chiffre représente une croissance annuelle d'environ 6,5 % pour l'ensemble, rythme relativement modéré par rapport aux autres grandes villes africaine, et légèrement inférieur à celui de la décennie précédente (7,2 %).

Comparer la croissance des différents quartiers est un exercice extrêmement difficile, car, si leurs limites sont précises en 1981, il n'en est pas du tout de même pour les recensements précédents, dont aucun document d'époque ne permet de retracer le cadre avec certitude. Nous n'avons pu procéder qu'à des reconstitutions de vraisemblance, parfois bien approximatives (en particulier dans les secteurs de Bè-Souza Nétimé - Anthony Nétimé).

Dans de nombreux cas, ces limites supposées de 1959 et de 1970 et officielles de 1981 ne coïncident pas, ce qui rend les comparaisons suspectes. Quelques exemples : entre 1970 et 1981, Adawlato, autour du Grand marché, serait passé de 4 285 habitants à 1 094, Aguiarkomé de 8 665 à 3 437, Kadjoviakopé de 8 143 à 17 135... . Il est évident que les mots, ici, ne recouvrent pas les mêmes choses.

La seule solution est donc de regrouper ces quartiers aux limites changeantes : Kadjoviakopé et Nyékonakpoé (dont la frontière a dû passer de l'avenue de Duisbourg à la rue Bodjolé), Bèniplato, Aguiarkomé et Abobokomé... On arrive ainsi à une image d'une précision satisfaisante, du moins au sud de la lagune. Un autre casse-tête surgit aux marges de la ville : où s'arrêtait celle-ci ? Pour 1958-59, existe une carte de l'IGN au 1/50 000è. La

(1) N. Bouraïma et Y. Marguerat : "La population du Togo en 1981, premières observations sur les résultats provisoires du recensement de novembre 1981", Direction de la Statistique - ORSTOM, Lomé, 1983.

(2) Non compris les 2 700 habitants de Bè Gakli, alors purement ruraux, aujourd'hui rattrapés par la croissance urbaine.

ville avait déjà largement débordé le Boulevard circulaire vers le nord (d'Octaviano Nétimé à Kpéhénou) et franchi la lagune à Gbadago et Tokoin Hôpital. Bè, à l'est, était déjà plus qu'un gros village et Souza Nétimé commençait à se lotir ; à l'ouest, Kodjoviakopé était occupé à 25 % de sa surface actuelle et Myékonakpoé à 45 %, par expansion diffuse le long des axes routiers (1) (carte 1).

Pour 1970, le seul document exploitable est un jeu de photographies aériennes du début de 1969, un an donc avant le recensement. Le front d'urbanisation -la zone, plus ou moins large, où les constructions se raréfient avant de disparaître- ne coïncide évidemment pas bien avec les limites rectilignes des quartiers actuels, après une décennie d'"induration". La carte 2 esquisse ce tracé mais ne saurait être considérée comme irréfutable.

Lomé, alors, longeait la frontière du Ghana (hormis des secteurs marécageux au nord-ouest de Nyékonakpoé), s'incurvait au nord du Collège protestant, suivait la voie ferrée de contournement jusqu'au lycée de Tokoin, franchissait la lagune pour intégrer Bè-Aklassou, et la forêt sacrée de Bè-Est, puis le vieux village d'Ablogamé, laissant un vaste vide là où s'élèvent aujourd'hui l'hôtel de la Paix et la Cité de l'Entente (2). Tout ce qui est au-delà est postérieur à 1969-70. C'est en fonction de cette limite que nous avons regroupé les quartiers (par exemple "Vieux Bè" à l'ouest, et "Nouveau Bè", à l'est) et divisé la ville en deux ensembles : la "Vieille Ville", antérieure à 1969-70, et le "Nouveau Lomé", qui a moins de douze ans d'âge.

*

* *

L'élément le plus spectaculaire est évidemment la formidable expansion spatiale de la ville, qui a bouleversé la répartition de la population entre les quartiers. Le coeur de la ville (le centre commercial et les vieilles zones résidentielles qui l'entourent jusqu'au Boulevard circulaire - ce qu'on appellera ici le "Centre Ancien" et le "Centre Moyen") et ses couronnes

(1) Y. Marguerat : Enquête en cours sur l'évolution foncière de Lomé.

(2) On négligera le collège Saint-Joseph et ses 173 habitants, ainsi que les 232 de Gbetsogbé (hameau détruit par l'extension du port). Il y avait quelques milliers d'habitants de part et d'autre de la lagune d'Akodessewa (actuels quartiers de Gbenyédji, Hounvémé et Hédjé), mais ils étaient comptabilisés dans la population de Bè.

occidentale ("Sud-Ouest") et septentrionale ("Centre-Nord") ne cessent de perdre de l'importance relative, au profit des nouveaux quartiers, Bè et surtout Tokoin :

	1959	1970	1981
Centre Ancien	11,3 %	5,3 %	2,1 %
Centre Moyen	26,2 %	12,5 %	5,2 %
Sud-Ouest	21,4 %	20,3 %	13,2 %
Centre-Nord	19,9 %	16,1 %	9,1 %
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total SUD	78,8 %	54,2 %	29,6 %
BE	13,1 %	26,1 %	24,4 %
TOKOIN	8,1 %	19,7 %	46,0 %
<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
L O M E	100 % (84 399 hab.)	100 % (185 594 hab.)	100 % (369 926 hab.)

Ce déclin relatif du vieux noyau urbain s'accompagne aussi d'un déclin démographique absolu pour l'ensemble des quartiers enserrés par le Boulevard circulaire (1) et le vieil Hanoukopé (loti à partir de 1928), comme l'indique la carte 1. Agbadahonou et Adawlato réunis, c'est-à-dire le gros du "Central Business District", ont perdu 700 habitants en vingt-deux ans, Kokétimé et Anagokomé ensemble plus de 1 000, Adoboukomé, Métrivikondji, Hanoukopé chacun une centaine, Yovokomé, le quartier administratif où se sont multipliés les services, 750. L'ancien Zongo (2 600 habitants en 1959, 6 000 en 1970, 7 500 en 1977) a totalement disparu en 1977, laissant la place à deux grandes banques et un terrain vague. Le mouvement pendulaire d'Adoboukomé (4 800 en 1959, 3 050 en 1970, 4 700 en 1981) correspond peut-être à un certain afflux d'anciens "Zongolais" naguère mitoyens. Dans plusieurs de ces quartiers, le maximum de population (ou tout au moins un plateau) se situe en 1970 : le dépeuplement du Centre -phénomène banal consécutif à la concurrence victorieuse des bâtiments d'affaires, plus rentables que les locaux résidentiels (2)- serait donc un phénomène assez récent.

(1) A l'exception de la frange orientale de Béniglato, peuplée seulement depuis les années 1960.

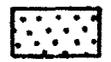
(2) Les travaux (en cours) de E.H.M. Diop montrent que ces mutations se sont faites sans transferts de propriété foncière dans tous les domaines : ce qui caractérise le Centre-ville de Lomé est une remarquable stabilité.



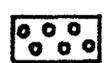
CROISSANCE DE LOMÉ 1959 - 1981

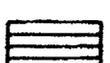
Décroissance

Croissance

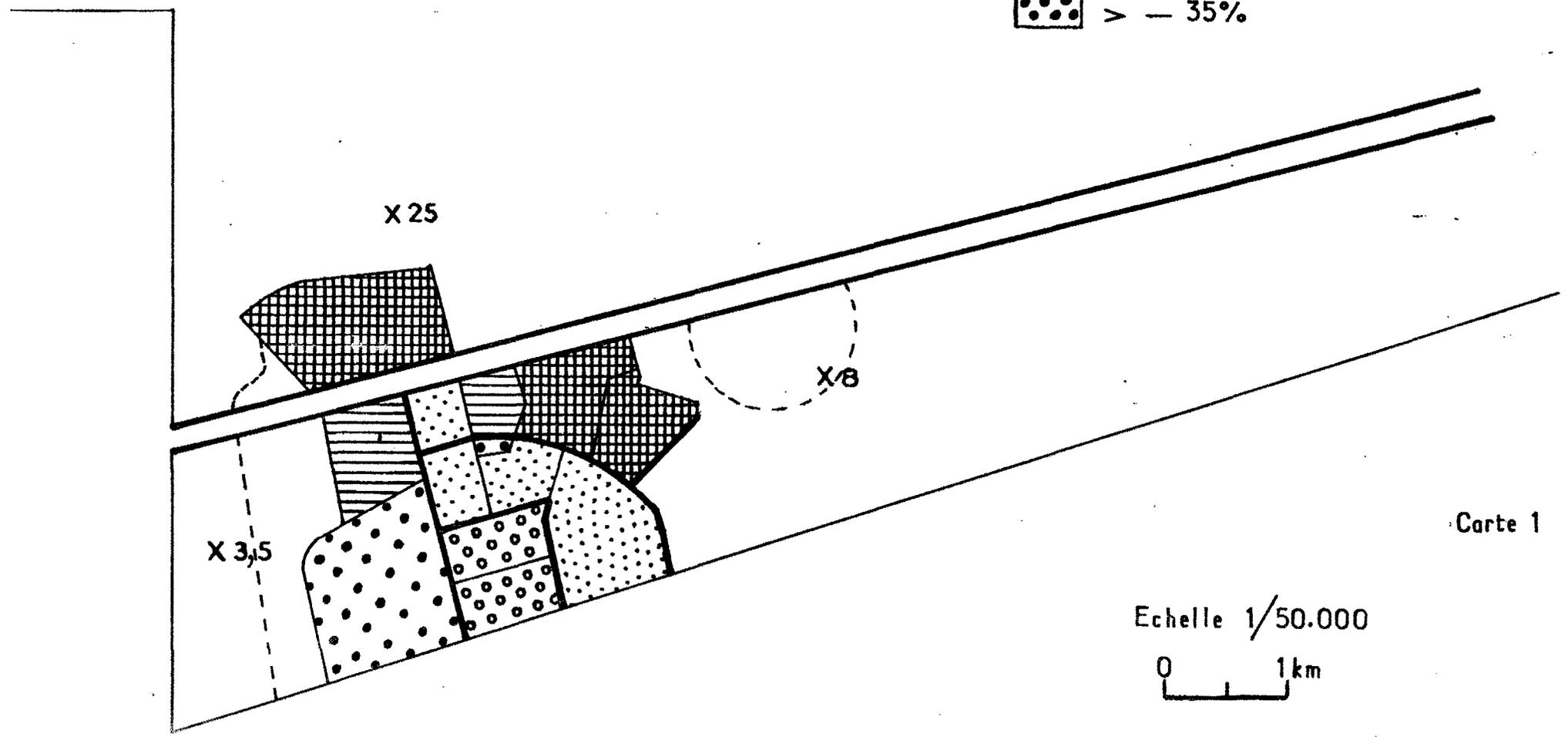
 0 à -5%

 X 2

 -15 à -25%

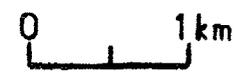
 X 1,5

 > - 35%



Carte 1

Echelle 1/50.000



Mais l'imprécision des limites et les raretés des données sur une durée aussi longue empêchent d'être plus explicite. Focalisons plutôt notre analyse sur la dernière période, 1970-1981.

Seul le Vieux Lomé, évidemment, peut voir calculer son taux de croissance. De 186 000 habitants en 1970, les quartiers "anciens" sont passés (dans des limites approximativement semblables) à 224 000 habitants, soit une croissance de 20,4 % en onze ans, ce qui est assez faible : 38 000 habitants supplémentaires dans l'espace déjà urbanisé, contre 146 000 (quatre fois plus) dans des quartiers totalement nouveaux, qui abritent maintenant 40 % des habitants de la Commune (carte 2).

Cette densification relative (d'un cinquième en une douzaine d'années à surface égale) n'a, évidemment, pas été la même partout. La ville enclose dans le Boulevard circulaire a stagné (Yovokomé et Béniglato) ou baissé (2 100 hab. de moins dans le Centre Ancien : de 9 900 hab. à 7 800, soit 21 % de perte), à l'exception d'Adoboukomé, dont les 1 650 individus supplémentaires sont sans doute dus, on l'a dit, au déguerpissement du Zongo : le Nouveau Zongo ne compte que 1 200 habitants (1), et le Zongo kotokoli 400 ; cela signifie que 5 000 à 6 000 personnes se sont redistribuées à travers la ville.

A l'ouest, Kodjoviakopé et Nyékonakpoé, qui avaient presque triplé entre 1959 et 1970 (de 11 300 habitants à 29 600), se sont encore accrus d'un tiers (39 500 habitants) par remplissage systématique des derniers espaces vacants de la trame urbaine. Les quartiers longeant le bord méridional de la lagune, d'Octaviano Nétimé à Bè, qui étaient déjà continûment bâtis, et les lotissements récents (1960-1970) de Souza Nétimé et Anthony Nétimé ont connu des croissances remarquablement homogènes (2), de 11 % à 18 %.

Le plateau de Tokoin, en 1959, comprenait déjà une frange de grands équipements collectifs consommateurs d'espace (collège protestant, hôpital, séminaire, camp militaire, collège catholique, terrain d'aviation). Ses 6 800 habitants vivaient presque exclusivement à Tokoin-hôpital et surtout à Gbadago, tous deux lotis dans les années 1950-55, là où la lagune était la plus facile à franchir. En 1970, l'espace habité de Tokoin avait été multiplié par 3,5 en surface, par 5,8 en population. La partie occidentale

-
- (1) Probablement sous-évalués : le spécialiste du Zongo, Michel Agier, en mission à Lomé en août 1982, en recensait alors 1 600 (information orale).
- (2) A condition de regrouper les quartiers aux limites imprécises en 1970 : Amoutivé et Bassadji, Lomé-Nava et Kpéhénou, Bè avec Anthony Nétimé et Souza Nétimé.

(Tokoin Ouest, Hôpital et Solidarité) n'a guère bougé depuis son urbanisation, au début des années 1960 (21 700 habitants en 1970, 23 700 en 1981, soit 9,3 % de plus) ; alors que l'Est (Gbadago, déjà bien peuplé, mais surtout Gbonvié, RIT-Lycée...) passe de 14 800 habitants à 36 800 (+ 148 %), beaucoup plus par expansion spatiale que par densification : en 1970, c'était là (hormis Gbadago et le sud de Gbonvié) une frange encore très marginale de l'agglomération (Mutifafa, autour du rond-point route d'Atakpamé/ route de l'aéroport, ne signifiait-il pas "vie tranquille", c'est-à-dire le "quartier pacifique", ce que pouvaient apprécier 846 habitants ?).

Autrement dit, en onze ans le Centre Ancien a perdu 2 000 personnes ; le Centre Moyen en a gagné 2 000, mais perdu les 6 000 du Zongo - il lui en manque donc 4 000 au total.

Le Sud-Ouest a gagné près de 11 000 âmes, le Centre-Nord moins de 4 000, le Vieux Bè 5 500, le Vieux Tokoin 24 000 (soit près des deux-tiers - 63 % - des acquis de la ville "ancienne").

	1959	1970	1981	accroiss. 1970 - 1981	
Centre Ancien	9 528	9 878	7 813	- 20,9 %	"Vieux Lomé"= + 38 125 hab. (+ 20,4 %)
Centre Moyen	22 123	23 209	19 269	- 17,0 %	
Sud-Ouest	18 078	37 779	48 517	+ 28,7 %	
Centre-Nord	16 754	29 935	33 701	+ 12,1 %	
Vieux Bè	11 113	48 440	53 983	+ 11,4 %	
Vieux Tokoin	6 843	36 540	60 523	+ 65,6 %	
Tokoin Nord-Ouest	-	-(1)	29 833		"Nouveau Lomé"= + 146 020 hab.
Tokoin Nord	-	-	54 340		
Tokoin Est	-	-	25 406		
Nouveau Bè	-	-	32 171		
Port	-	-	4 270		

La plus vieille ville a donc vu son poids démographique diminuer fortement, de 37,5 % en 1959 à 7,3 % en 1981, au profit, dans une première phase, de ses couronnes immédiates (41 % de l'agglomération en 1959), puis de la vaste zone de Bè (26 % en 1970) qui, depuis, plafonne relativement (24 % en 1981). L'essentiel de l'essor récent s'est donc fait sur le plateau de Tokoin, qui regroupe maintenant près de la moitié des Loméens.

(1) On négligera ici les 2 700 ruraux de Gakli, pas encore citadins.

II - LA CROISSANCE SPATIALE ET LES DENSITES DE POPULATION

La ville de Lomé en 1959 ne dépassait pas 1 000 hectares bâtis. Celle de 1969-70 en représentait moins de 2 000 (Centre Ancien : 68 ha ; Centre Moyen : 163 ; Sud-Ouest : 505 ; Centre-Nord : 193 ; Vieux Bè : 437 ; Vieux Tokoin : 527, soit un total de 1 893 ha). S'y ajoutaient environ 30 ha utilisés (encore bien légèrement) dans la Zone portuaire et la Cité du port, et 18 ha d'emprise ferroviaire en pleine ville (1).

La ville de 1981 en compte trois fois plus : 6 076 hectares bâtis (2), auxquels on pourrait ajouter d'une part 300 ha urbanisés à Agoényivé et au Zongo. Sont considérés comme inhabités 10 ha d'emprise ferroviaire, 460 d'aéroport, 375 pour les infrastructures techniques, scientifiques et industrielles de Cacavelli, 275 pour l'Université du Bénin, ainsi que d'immenses réserves foncières : 80 ha pour la CHSS, 265 pour la Gendarmerie, 385 pour les Forces Armées, à peu près 1 000 pour le futur centre de "Lomé II" (soit 2 850 hectares supplémentaires d'emprises urbaines diverses, entre lesquelles s'insinuent les quartiers nouveaux).

La croissance spatiale récente de la ville a donc été vertigineuse : sa surface a triplé pendant que sa population ne faisait "que" doubler. A la ville de 1970 se sont ajoutés 300 hectares à Bè Est, peuplés de 32 000 habitants et 750 ha de Zone industrielle et portuaire, où vivent 4 300 personnes ; 1 050 ha à Tokoin Nord-Ouest (Akossombo, Klikamé, Agbalépédogan...), avec 30 000 habitants ; autant à Tokoin Nord (Doumasséssé, Forever, Muiti, Hedzranawoé...), pour 54 000 personnes ; 1 000 ha à Tokoin-Est (Bè-Kpota, Adakpamé...), avec 25 000 nouveaux Loméens. Ces quartiers créés depuis 1969-70 représentent aujourd'hui plus des deux tiers de l'espace habité de la ville (68 %), pour 40 % de la population.

Indiquons d'un mot quelques hypothèses pour cette véritable explosion, qui pose tant de problèmes (en particulier d'infrastructures) aux responsables de la ville. A Lomé, le désir de chacun d'avoir un "chez soi" (volontiers abrégé en "chez") est extrêmement puissant. Dans bien des métropoles (Abidjan, par exemple), on possède pour spéculer, mais on s'accommode aisément de vivre en location : ici l'homme digne de ce nom, le chef de famille accompli doit posséder sa propre maison. Comme le goût s'est répandu

(1) On négligera ici Gbétsoché, Saint Joseph, Gakli, alors marginaux.

(2) Zone industrielle et portuaire comprise, 5 331 sans elle.

de parcelles fort vastes (600 m² est plus qu'une moyenne ; c'est devenu le lot standard dans les nouveaux quartiers - alors que dans des villes comme Dakar ou Abidjan, on se contente de 300 à 400 m²), la consommation d'espace est énorme. Celle-ci n'a été possible que grâce au bas prix des terrains (1), permettant l'accès à la propriété d'un grand nombre de gens, même peu fortunés, en l'absence d'une planification urbaine opérationnelle : ce n'est qu'à la mi-1981 qu'un plan d'urbanisme a été adopté pour l'agglomération de Lomé, qui fixe maintenant les règles du jeu pour l'expansion de la ville. Il est probable aussi que beaucoup de candidats à l'achat de terrain, sentant ces dernières années que les réglementations foncières allaient tôt ou tard se préciser, ont fait une sorte de course à la terre, pour créer le maximum de faits accomplis pendant que c'était encore possible.

Cette croissance peut-elle se poursuivre à ce rythme ? L'essor humain, oui (il est bien vraisemblable que Lomé atteindra le million d'habitants à la fin du XX^e siècle). L'essor spatial, non : outre le fait d'une réglementation plus contraignante et des espaces gelés par les diverses réserves, certaines limites naturelles vont être rapidement atteintes : la vallée du Zio, qui ferme au nord et à l'est une agglomération déjà bloquée d'un côté par sa zone industrielle, de l'autre par la frontière du Ghana. Seul le nord-ouest, en direction de Moépe et Kpalimé, restera constructible : c'est là que se préparent les plans d'une ville rationnelle pour demain. Par ailleurs, les difficultés et le coût des transports vers ces banlieues éloignées de plus de dix kilomètres du cœur actif de la ville deviennent aussi un frein de plus en plus efficace. Il faut donc s'attendre maintenant à un ralentissement de l'expansion, et à une densification "in situ". Mais déjà des lotissements nouveaux surgissent à Baguida, à Davié...

*

* *

369 926 habitants sur 6 076 hectares bâtis, cela veut dire une densité moyenne de 60,9 habitants par hectare. Mais la coupure entre les deux villes est très nette : 118,2 hab/ha dans la "Vieille Ville", 34,9 dans la Nouvelle : densité moyenne pour la première, très faible pour la seconde.

Il y a bien sûr de fortes différences selon les quartiers (carte 3). Le record est atteint à Tokoin-Gbadago : 280 hab./ha (2) ; c'est un quartier

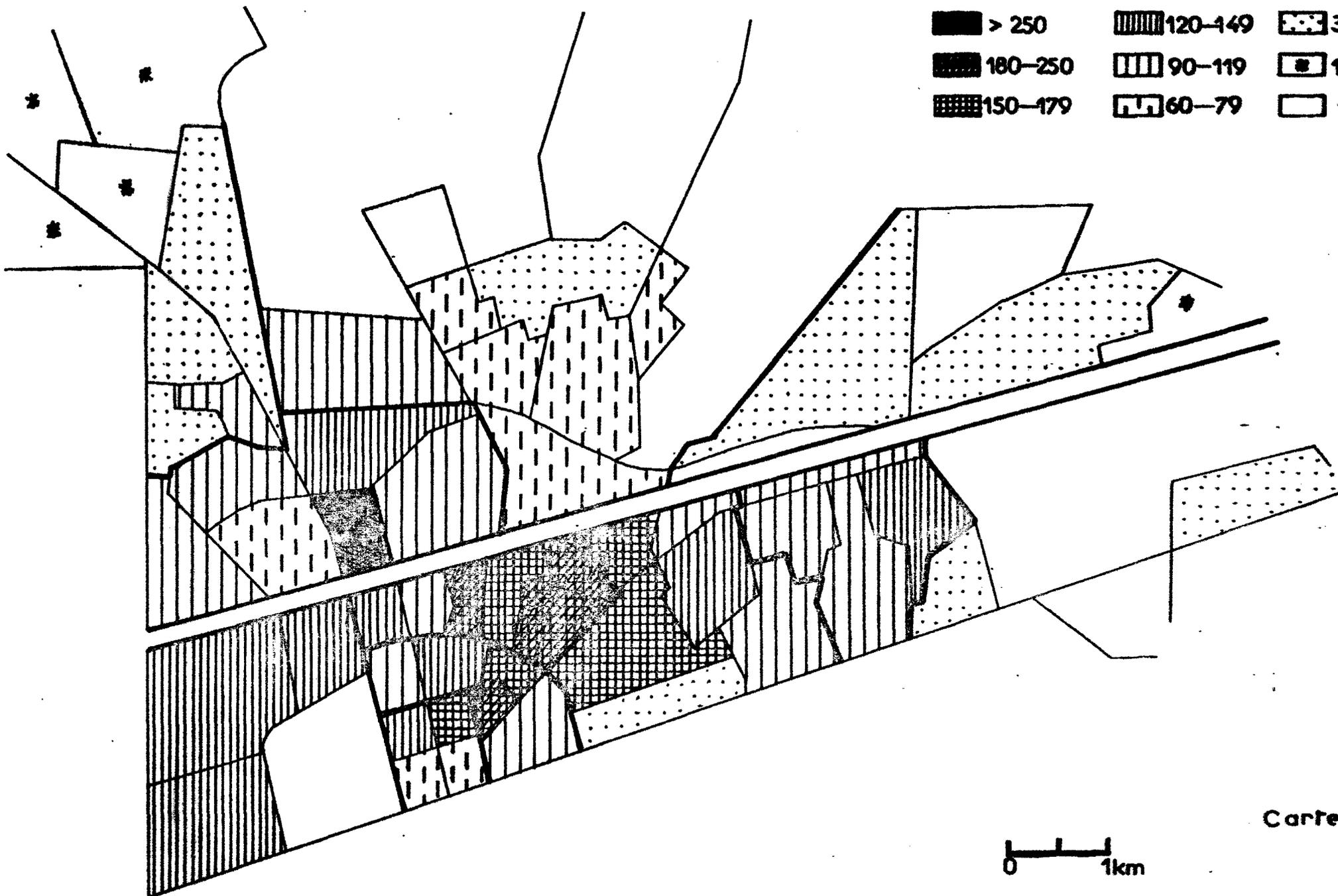
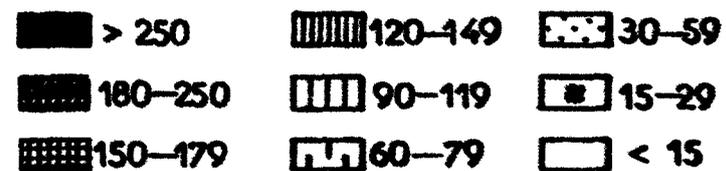
(1) Cf. Y. Marguerat : Les pratiques foncières à Lomé (étude en cours).

(2) Ce qui est peu par rapport au 750 qu'atteignait l'ancien Zongo avant sa destruction, aux 430 du quartier Mokolo à Yaoundé ou aux 1 500 de Marcory-

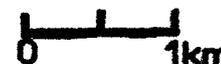


LOME 1981

Densité en habitants par hectare



Carte 3



populeux, sans maisons à étage (1) et sans espaces libres, le premier à avoir franchi l'obstacle de la lagune ; il se révèle à l'enquête un quartier de très petites parcelles louées (et non vendues) dans les années 1945-55 et maintenant surpeuplées. C'est dans le Centre-Nord que se trouvent les autres densités fortes : 225 à Doulassamé, 200 à Bassadji, 202 à LomNava, 192 à Kpéhénou (2), 175 seulement à Amoutivé, où beaucoup d'espace est occupé par marché, cimetière, dispensaire... Ces fortes densités se retrouvent de l'autre côté du Boulevard circulaire oriental, pénétrant un coin dans la Vieille ville : 209 à Aguiarkomé, 156 à Abobokomé, 131 à Adoboukomé (179 si l'on exclut les 10 ha vides de l'ancien Zongo), 156 à Kokétimé. Le reste du Centre, où le bâti est pourtant si dense, est moins fortement peuplé : 97 à Wétrivikondji, qui a des entrepôts et des écoles, 126 à Anagokomé, plus peuplé. Au sud, l'importance des bâtiments consacrés aux affaires fait chuter ce chiffre à 90 à Béniglato (3), 61 (Agbadahonou) et 62 (Adawlato) ; déduire ces surfaces (qui représentent environ la moitié de la superficie) fait remonter la densité résidentielle à des valeurs supérieures à 100.

D'autres pôles de peuplement se trouvent au Sud-Ouest, dont nous avons noté la forte densification entre 1970 et 1981 : 120 à Kodjoviakopé, 135 à Octoviano Nétimé, 146 à Nyékonaknoé, et à l'Est : 174 à Pa de Souza, 162 à Bè Apéyéomé, 133 à Bè Centre, et encore 132 à Akodesséwa, 113 à Hounvéomé, 96 à Gbényédji, 93 à Ablogamé. On notera que la densité du "Nouveau Bè", à l'est (106 hab./ha), est à peine inférieure à celle de l'ancien, à l'ouest (123). Il y a vraisemblablement là un phénomène de "bourrage" contre l'obstacle du port, une densification très rapide (rappelons que ces espaces étaient pratiquement déserts il y a une douzaine d'années) faute d'espace libre.

Au nord de la lagune, au contraire, l'explosion spatiale s'est faite avec de très faibles densités. Si le Vieux Tokoin a maintenu des valeurs fortes et assez homogènes : 133 à Dogbéavou (prolongation vers le nord de Gbadago), 100 à Solidarité, 91 à Tokoin Ouest et Lycée-RIT (4), 84 à Tokoin Hôpital (5), les densités décroissent rapidement à mesure qu'on s'éloigne de ce noyau ancien, vers le nord-ouest (Cassablanca : 46 ; Akossombo : 44 ; Gakli : 26 ; Agbalépédogan : 18), le nord (Forever : 77 ; Tamé : 62 ; Wuiti : 48 ; Hédzranawoé : 11) et l'est (Bè-Kpota : 31 ; Kanyikopé :

(1) Correspondant, en général, à un habitat assez luxueux, elles n'accroissent d'ailleurs guère les densités.

(2) Ce sont ces chiffres qui nous ont amené à regrouper ainsi ces quartiers, les uns récents, les autres villages rattrapés par l'urbanisation.

(3) 97 si l'on déduit la superficie du cimetière.

(4) 128 si l'on déduit la superficie du Lycée de Tokoin.

(5) 91 sans le CHU et ses 1 000 résidents.

18 ; Anfamé : 6). Les valeurs les plus basses, cependant, correspondent à des secteurs bien particuliers, quartier de luxe aux vastes jardins (Cité du Bénin de la CNSS - en ne prenant en compte que la partie effectivement occupée - : 12 ; quartier administratif : 8 ; zone industrielle : 1 hab./ha) (1).

Lomé est donc une ville assez peu dense, même dans son Centre (ou, plus exactement, à la périphérie de celui-ci), et très faiblement peuplée sur ses marges.

Centre Ancien	:	114,9 hab./ha	:		:
Centre Moyen	:	117,9 (2)	:		:
Sud-Ouest	:	96,2	:	Vieux Lomé =	:
Centre-Nord	:	174,8	:	118,2	:
Vieux Tokoin	:	114,9	:		:
Vieux Bè	:	123,5	:		:
					Total Lomé =
					60,9 hab./ha.
Nouveau Bè	:	105,8	:		:
Tokoin Nord-Ouest	:	28,6	:	Nouveau Lomé =	:
Tokoin Nord	:	50,6	:	34,9	:
Tokoin Est	:	25,0	:		:
Port	:	5,7	:		:

(1) Chiffre que l'on peut aussi attribuer au campus de l'Université du Bénin, qui compte, entre les résidences universitaires et le Village du Bénin, 350 lits (qui ont été comptabilisés avec Doumasséssé). Il y a aussi quelques hameaux de culture le long de la voie ferrée d'Atakpamé ; ils ont été recensés dans Klikamé.

(2) 125 si l'on déduit la superficie de l'ancien Zongo.

III - PREMIERS ASPECTS DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION

Lomé, du fait des structures sociales du Togo méridional, a toujours été une ville à prédominance féminine, ce qui est rare en Afrique Noire. En 1958-59, elle comptait 91,7 hommes pour 100 femmes (tous âges confondus), en 1970 (1) : 92,2, en 1981 : 92,9.

Il y a bien eu, en vingt-deux ans, une légère "masculinisation", due, à n'en pas douter, à l'afflux de migrants (masculins et célibataires) des régions plus septentrionales du Togo ou venant des pays voisins (commerçants islamisés haoussa ou yoruba en particulier). Mais la faible amplitude des variations (1,2 hommes de plus pour 100 femmes en vingt-deux ans) montre que la ville de Lomé est restée fondamentalement semblable, c'est-à-dire, malgré une certaine diversification de son recrutement, à forte dominante côtière.

C'est, naturellement, dans la vieille ville que le phénomène est le plus marqué (carte 4). La plus faible présence masculine est dans le coeur commercial de la cité : 67,5 hommes pour 100 femmes à Adawlato (autour du Grand marché), secteur à la fois le plus commerçant et le plus mina (2) - et l'on sait que le commerce mina est affaire de femmes -, par ailleurs ce sont les hommes qui partent fonder de nouveaux foyers à la périphérie. C'est autour que se rencontrent les valeurs les plus proches : 74,6 à Béniglato, 75,0 à Anagokomé et Kokétimé, 81,7 à Abobokomé. Seuls, dans le centre-ville, font relativement exception Agbadahonou, où sont installés de nombreux commerçants musulmans (Nigériens, Sénégalais) qui redressent un peu la proportion d'hommes : 86,1 pour 100 femmes, et Métrivikondji (88,8), quartier où vivent les employés du chemin de fer.

Forte présence féminine aussi dans les vieux quartiers d'Octaviano Nétimé (84,4) et surtout de Hanoukopé (76,2 : la baisse notée de sa population serait-elle un exode des hommes ?) et dans pratiquement toute la couronne qui entoure le Boulevard circulaire, de Kodjoviakopé à Anthony Nétimé, en incluant la première extension au nord de la lagune, Gbadago. Le maximum de femmes (avec un taux de 86,4) se trouve dans le quartier très commerçant d'Amoutivé, et le minimum - bien compréhensible - au camp de la Gendarmerie :

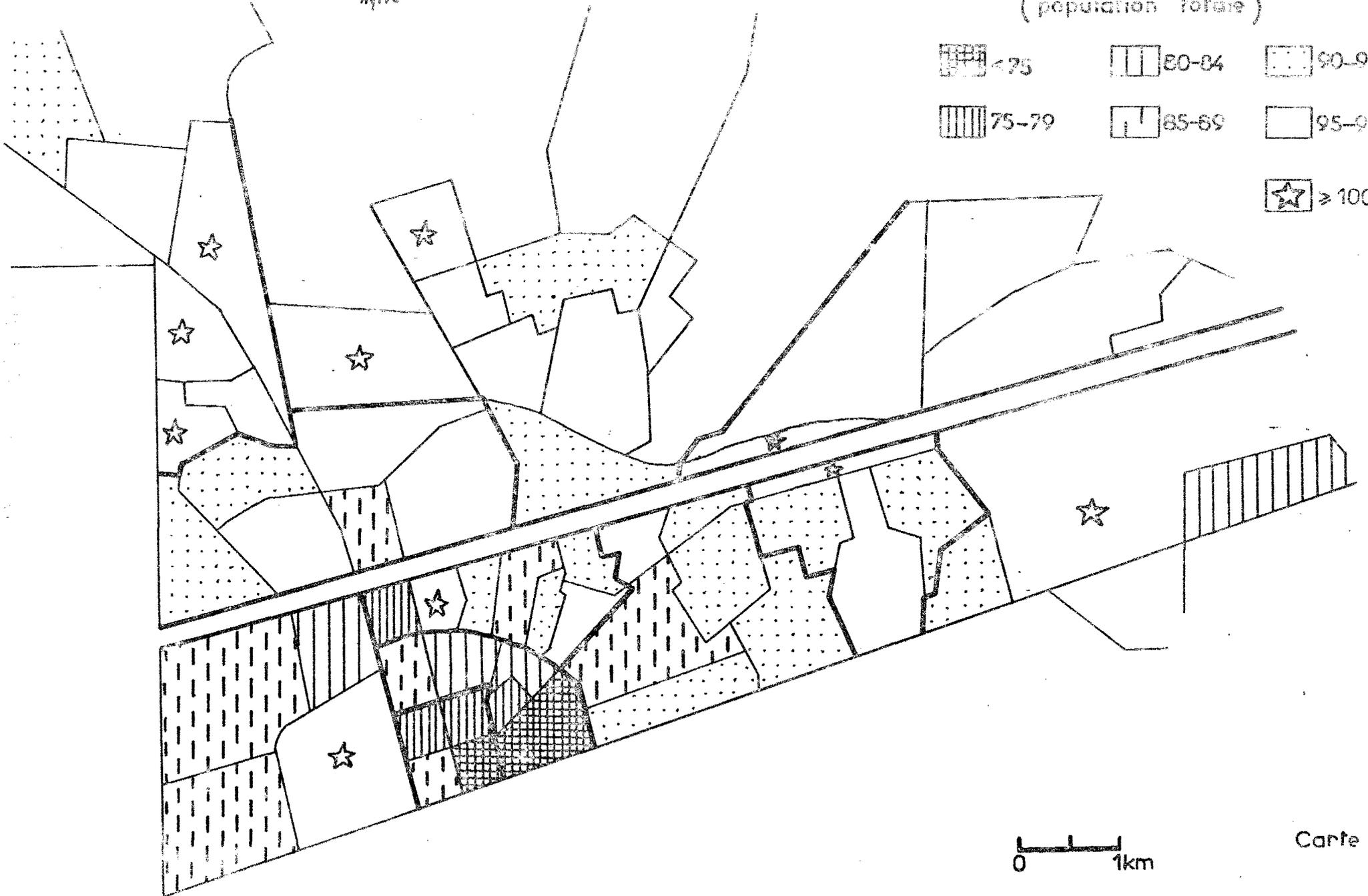
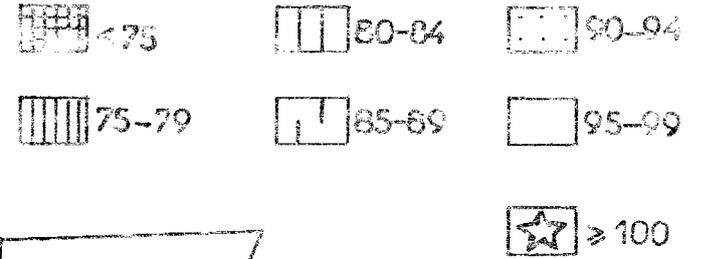
(1) Commune seule.

(2) Cf. Y. Marguerat : "La population des villes au Togo selon le recensement de 1970, n° 4 : Lomé et ses quartiers", ORSTOM, Lomé, 1981, 53 p. mult.

LOME 1981



Nombre d'hommes pour 100 femmes
(population totale)



111,1 hommes pour 100 femmes (c'est le record de masculinité de la ville, malgré les nombreuses familles qui habitent dans son enceinte).

Autour de ce secteur sud de Lomé, les valeurs sont beaucoup moins déséquilibrées : 92 à 95 dans Bè, le Nouveau comme l'Ancien, ainsi que dans le Vieux Tokoin. Mais le Nouveau Tokoin a une population nettement plus masculine : 95 à 98 à l'Est, 95 à 100 au Nord, 94 à 108 au Nord-Ouest. C'est là que l'on rencontre quelques quartiers à majorité masculine, au Nord-Ouest (Cassablanca : 108,1 ; Akossombo : 101,5 ; Klikamé : 100,2 - mais pas sur la frange extrême, du fait des populations rurales absorbées), au Nord (Doumasséssé : 109,3 ; la Cité du Bénin, à population largement européenne, étant exactement équilibrée : 336 hommes et 336 femmes) et de part et d'autre de la lagune à l'Est (Hounvémé : 102,5 et Hété : 103,3) : est-ce l'effet d'un apport migratoire du Centre et du Nord du pays plus important ? Ou bien l'effet d'un mouvement d'expansion à partir du Centre-ville entraînant surtout de jeunes hommes, qui partent s'établir à la périphérie ? Les deux hypothèses sont plausibles (et non exclusives), car la masculinisation peut signifier aussi bien la promotion sociale que la marginalité. Restent à mentionner deux cas particuliers : le Quartier administratif : 102 hommes pour 100 femmes si l'on ne compte que les ménages normaux (en grande majorité des cadres vivant dans des logements de fonction), 454 si l'on prend la population totale, qui inclut, il est vrai, la Prison civile et divers groupes de gardes... ; enfin la zone industrielle (101,4), où vivent, de façon précaire, des employés du port et des usines, tandis que Katanga (ou Ramatou), au-delà du port, compte 84,2 hommes (pêcheurs et dockers) pour 100 femmes : sécheuses de poisson, vendeuses de plats cuisinés et prostituées sont, apparemment, le complément logique des activités portuaires (1).

Hors de la commune, Agoényivé est à dominante féminine (97,0), le Zongo à dominante masculine (105,0), ce qui correspond bien à leurs populations. Au total les contrastes entre zones de la ville sont nets, en particulier entre la vieille ville (où aucun groupe de quartiers ne dépasse 93 hommes pour 100 femmes) et la nouvelle (jamais inférieure à 96).

(1) Katanga, qui tournait au bidonville (avec ce que cela comporte d'insalubrité et d'insécurité), a été rasé en juin 1983. La plupart des habitants sont allés s'installer au-delà de la limite nord de la zone, à Kanyikopé. Les autres implantations irrégulières sur domaine public (Port de pêche, triangie d'Akodesséwa) ont été déguerpis en septembre-octobre 1983.

Centre Ancien	: 75,3 hommes pour 100 femmes	
Centre Moyen	: 80,8	
Sud-Ouest	: 90,2	
Centre-Nord	: 90,2	Vieux Lomé = 89,9
Vieux Bè	: 91,1	
Vieux Tokoin	: 93,4	
Tokoin Nord-Ouest	: 98,5	
Tokoin Nord	: 99,0	
Tokoin Est	: 97,1	Nouveau Lomé = 97,7
Nouveau Bè	: 96,2	
Port	: 91,3	

Comment ces rapports de masculinité ont-ils évolué depuis 1970 (1) ? Certains quartiers ont vu leur proportion d'hommes croître ; d'autres l'ont vu diminuer, sans relation évidente avec le rapport hommes - femmes. Les deux quartiers les moins masculins ont vu leur nombre d'hommes reculer encore, de 4 hommes pour 100 femmes à Adawlato et de 5,8 à Aguiarkomé-Béniglato, tandis que, parmi les autres quartiers à moins de 85 H/100 F, il croissait de 1,1 à Adoboukomé, 5,4 à Abobokomé (2), et régressait de 4,3 à Octaviano Nétimé, de 7,9 à Hanoukopé (3). Il y a encore augmentation du poids des hommes à Agbadahonou, Wrétiwikondji et Doulassamé (ainsi qu'à Yovokomé et à la Gendarmerie, cas très particuliers). Partout ailleurs, il a diminué : faiblement (moins de 2,5 pour 100 femmes) dans les quartiers orientaux du Vieux Lomé (Bassadji, Lom Nava, Bè...), un peu plus (de 3 à 5 - mais 7,2 à Kodjoviakopé) dans les quartiers de l'Ouest et d'outre-lagune. Il y a probablement là un phénomène de maturation de ces quartiers encore jeunes en 1970 : ce sont des hommes qui les ont fondés, que les femmes rejoignent par la suite en nombre de plus en plus grand ; ainsi s'explique la disposition en auréole des rapports de masculinité à Lomé.

(1) Les chiffres de 1970 sont calculés d'après un sondage au 1/10 et sont donc moins fiables. L'ensemble de l'échantillon (dont un quart de résidents extérieur aux limites de la commune) donne le rapport de masculinité de 89,7 au lieu de 92,2 d'après les résultats officiels de la commune : féminité supérieure des quartiers périphériques ou aléas de l'enquête par sondage ?

(2) Dans des limites notablement différentes.

(3) Ce serait donc bien les hommes qui en seraient partis.

	<u>1970</u>	<u>écart 1970-81</u>
Centre Ancien :	64,3	+ 11,0 hommes pour 100 femmes
Centre Moyen :	81,1 (1)	- 0,3
Sud-Ouest :	93,0	- 2,8
Centre-Nord :	87,1	+ 3,1
Vieux Bè :	91,6	- 0,5
Vieux Tokoin :	96,7	- 3,3
<hr/>		
Vieux Lomé :	89,7	+ 0,2

Une certaine stabilité globale correspond apparemment à d'importants mouvements de redistribution, dont le résultat paraît être une atténuation des contrastes : Lomé, ville de femmes, perd petit à petit de sa singularité, mais bien lentement.

*

* *

Une dernière analyse est possible à partir d'une information recueillie sur les documents récapitulatifs, non publiée avec les "résultats provisoires" : le nombre des ménages (au total : 74 848) et leur taille moyenne. Celle-ci varie assez peu entre les quartiers : une nette majorité d'entre eux se tient entre 4,7 et 5,1 personnes/ménage : la ville est, dans ce domaine, assez fortement homogène. Certains écarts s'expliquent difficilement : pourquoi 5,5 à Béniglato et à Tamé, 6,3 à Forever, en sens inverse 3,7 à Bè Aklassou ? D'autres, au contraire, sont évidents : 3,6 à la Cité de la CNSS et 3,9 à la Cité du port correspondent à des habitations de cadres, dont bon nombre d'expatriés aux familles restreintes, de même les 4,3 du Quartier administratif (2). Les valeurs fortes de l'extrême Nord-Ouest (5,3 à Batomé-Maman Ndanida, 5,5 à Totsi-Gblékomé, 5,6 à Agbalépédogan) correspondent probablement à l'importance des communautés rurales absorbées par l'expansion urbaine. On notera encore les 6,6 de la Gendarmerie et les 8,0 de Katanga, cette communauté très largement féminine au-delà du port, aux

(1) Y compris l'ancien Zongo, beaucoup plus masculin : 98,1 (117 pour la tranche "plus de 16 ans"). Si on l'exclut, le Centre Moyen tombe à 75,5 hommes pour 100 femmes et progresse donc de 5,3 hommes (par redistribution des "Zongolais" ?).

(2) Ménages collectifs exclus (sinon, on grimpe à 12,3).

caractères d'habitat marginal. Il est assez significatif aussi qu'Agoényivé se tienne à 4,7 et le Nouveau Zongo, aux structures sociales si particulières à 7,7 (7,0 pour le Zongo Kotokoli).

Globalement, les ménages sont plus petits dans le Centre-ville (4,6 ou 4,7 à Agbadahonou, Kokétimé, Aguiarkomé, Adoboukomé..., mais 5,3 à Adawlato, 5,5 à Béniglato) et dans les quartiers orientaux (Tokoin Est et Bè Est), et plus importants à Tokoin, Bè et au Centre-Nord. Au total, on les trouve légèrement plus petits dans la ville nouvelle que dans l'ancienne : 4,96 contre 4,91, écart trop réduit pour en tirer des conclusions significatives.

Centre Ancien	:	4,8	:	:	:
Centre Moyen	:	4,0	:	:	:
Sud-Ouest	:	4,9	:	:	:
Centre-Nord	:	5,0	:	Vieux Lomé =	:
Vieux Bè	:	5,0	:	4,96	:
Vieux Tokoin	:	5,0	:	:	Lomé = 4,94
					personnes par
					ménage
Tokoin Nord-Ouest	:	5,1	:	:	:
Tokoin Nord	:	5,0	:	:	:
Tokoin Est	:	4,7	:	Nouveau Lomé =	:
Nouveau Bè	:	4,7	:	4,91	:
Port	:	5,2	:	:	:

La remarque la plus intéressante est celle d'une évolution continue, avec la baisse de la taille moyenne des ménages en deux décennies : 5,7 personnes/ménage en 1959, 5,3 en 1970, 4,9 en 1981. On serait tenté de conclure à une évolution vers la "famille nucléaire", comme le font nombre d'auteurs ; mais les analyses d'anthropologie de l'habitat menées depuis deux ans à Lomé (1) montrent au contraire que la grande famille reste le modèle social dominant, même s'il y a éclatement en plusieurs endroits du "système résidentiel". Sans doute faut-il plutôt chercher l'explication dans l'accroissement du nombre des isolés, célibataires vivant seuls ou par tout petits groupes, le plus souvent locataire d'une ou deux chambres dans les vastes concessions familiales.

Ce sera là l'une -parmi bien d'autres- des hypothèses qui ne pourront être élucidées qu'avec les résultats définitifs de ce recensement.

(1) Emile Le Bris et Alain Marie, travaux en cours. On attend aussi beaucoup des résultats de l'enquête sur les femmes et la famille menée actuellement par l'Unité de Recherche Démographique de l'Université du Bénin.

ANNEXE I

REPARTITION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE LOME SELON LES QUARTIERS

	QUARTIER	Superf. en ha	EFFECTIFS DE LA POPULATION			
			1970	1981		
			TOTAL	TOTAL	M	F
SUD-OUEST	KODJOVIAKPOE	142,1	8 143 (1)	17 135	7 951	9 184
	NYEKONAKPOE	152,7	21 532 (1)	22 377	10 484	11 893
	OCTAVIANO NETIME	58,2	6 874	7 848	3 592	4 256
	ADMINISTRATIF	152,4	1 230	1 257	1 030	227
	Total	505,4	37 778	48 617	23 057	25 560
CENTRE ANCIEN	AGBADAHONOU	17,2	652 (1)	1 046	484	562
	ADAWLATO (ASSIGANTO)	17,7	4 285 (1)	1 094	441	653
	ANAGOKOME	18,7	2 083 (1)	2 368	1 015	1 353
	KOKETIME	21,2	2 858 (1)	3 305	1 417	1 888
	Total	74,8	9 878	7 813	3 357	4 456
CENTRE MOYEN	ADOBOUKOME	35,9	3 062	4 719	2 150	2 569
	WRETIVI KONDJI	26,3	2 618	2 551	1 200	1 351
	ABOBOKOME	22,7	2 856 (1)	3 546	1 594	1 952
	AGUIARKOME-ADJANGBAKOME	16,4	8 665 (1)	3 437	1 527	1 910
	BENIGLATO	55,3		5 016	2 142	2 874
	Total	163,4	23 209 (2)	19 269	8 163	10 656
CENTRE-NORD	HANOUKOPE	20,1	2 634	2 428	1 050	1 378
	GENDARMERIE	24,5	2 068	2 278	1 199	1 079
	DOULASSANE	26,2	5 262	5 904	2 860	3 044
	AMOUTIVE	42,6	6 136 (1)	7 478	3 467	4 011
	BASSADJI	18,9	3 821 (1)	3 780	1 823	1 957
	LOM NAVA	20,4	5 394 (1)	4 115	1 965	2 150
	KPEHENOU-APANGNAKOME	40,1	4 570 (1)	7 718	3 621	4 097
	Total	192,8	29 935	33 701	15 985	17 716
GRAND-TOTAL SUD		929,6	100 801	109 400	51 012	58 388

(1) Limites de 1970 différentes de celles de 1981

(2) Y compris l'ancien Zongo (9,6 ha, 6 008 hab.)

COMMUNE DE LOME (suite)

	QUARTIER	Superf. en ha	EFFECTIFS DE LA POPULATION			
			1970	1981		
			TOTAL	TOTAL	M	F
TOKOIN SUD ou "VIEUX TOKOIN"	TOKOIN OUEST	105,3	21 703 (1)	9 591	4 642	4 949
	TOKOIN HOPITAL	77,8		6 537	3 192	3 345
	SOLIDARITE-HABITAT	75,9		7 601	3 642	3 959
	GBADAGO	43,7	11 769 (1)	12 262	5 782	6 480
	DOGBEAVOU-GBONVIE	95,6		12 730	6 217	6 513
	TOKOIN LYCEE-RIT	128,6	3 068 (1)	11 802	5 756	6 046
Total	526,9	36 540	60 523	29 231	31 292	
TOKOIN NORD-OUEST	CASSABLANCA	52,2		2 387	1 240	1 147
	GBOSSIME-ABOVE	35,8		3 712	1 827	1 885
	AKOSSOMBO-ATIKPA	74,2		3 272	1 648	1 624
	BE KLIKAME	142,3		5 796	2 901	2 895
	GAKLI	121,5	2 690(1)(2)	3 208	1 576	1 632
	ACBALEPEDOGAN-DJIDJOLE	366,8		6 765	3 328	3 437
	TOTSI-GBLEKOME	168,1		2 520	1 224	1 296
	RATOME-NDANIDA	81,1		2 173	1 063	1 110
Total	1 042,0	2 690	29 833	14 807	15 026	
TOKOIN NORD	DOUMASSESE	159,7		15 728	8 213	7 515
	St. JOSEPH	103,7	173 (1)	7 533	3 595	3 938
	TOKOIN FOREVER	56,8		4 384	2 175	2 209
	TOKOIN TAME	53,7		3 359	1 659	1 700
	CITE C H S S	55,8		672	336	336
	IKAFU	124,0		10 124	5 041	5 083
	WUITI	133,0		6 421	3 110	3 311
	AEROPORT	34,6		2 284	1 114	1 170
	HEDZRANAWO	353,3		3 835	1 911	1 924
Total	1 074,6	173	54 340	27 154	27 186	
TOKOIN EST	BE KPOTA	365,6		11 181	5 537	5 644
	AKLASSOU HEDJE	33,9		1 462	743	719
	AKODESSEWA KPOTA	242,4		8 323	4 062	4 261
	ANFAME	200,2		1 255	618	637
	ADAKPAME-KANYIKOPE	173,6		3 185	1 554	1 631
Total	1 015,7		25 406	12 514	12 892	
GRAND-TOTAL TOKOIN	3 659,2	39 403	170 102	83 706	86 396	

(1) Limites de 1970 différentes de celles de 1981

(2) Population rurale

COMMUNE DE LOME (fin)

	QUARTIER	Superf. en ha	EFFECTIFS DE LA POPULATION			
			1970	1981		
			TOTAL	TOTAL	M	F
BE OUEST ou "VIEUX BE"	SOUZA NETIME	115,0	8 912 (1)	20 054	9 421	10 633
	ANTHONY NETIME	71,6	1 265 (1)	3 452	1 663	1 799
	BE APEYEME	40,6	37 553 (2)	6 563	3 209	3 354
	BE CENTRE	79,5		10 622	5 068	5 554
	BE AKLASSOU	27,6		2 729	1 313	1 416
	BE AHLIGO-KOTKOUNDONDI	102,9		10 553	5 061	5 492
	Total	437,2		48 440	53 983	25 735
BE EST ou "NOUVEAU BE"	AKLASSOU HOUMVEME	26,1		2 943	1 490	1 453
	GBENYEDJI	72,7		6 950	3 364	3 596
	ABLOGAME	123,2		11 415	5 608	5 807
	AKODESSEWA	82,2		10 853	5 125	5 658
	Total	304,2		32 171	15 657	16 514
ZONE PORTUAIRE	CITE DU PORT	50,8		1 760	858	902
	ZONE INDUSTRIELLE	643,4		695	350	345
	GBETSOGRE-KATANGA	52,0	232 (1)	1 815	830	985
	Total	745,6	232	4 270	2 038	2 232
GRAND-TOTAL BE		1 487,0	48 672	90 424	43 430	46 994
COMMUNE DE LOME (espace bâti)		6 075,8	188 876 (3)	369 926	178 148	191 778
AGOENYIVE		230	2 952	9 096	4 478	4 618
NOUVEAU ZONGO et ZONGO KOTOKOLI		70	-	1 573	857	816

(1) Limites de 1970 différentes de celles de 1981

(2) Ensemble des quartiers de Bè, Akodessewa, Ablogamé, Adakpamé...

(3) Dans les limites de 1981.

ANNEXE II

CODIFICATION DES QUARTIERS (classement géographique)

<u>S U D</u>			<u>T O K O I N</u>		
<u>S</u>			<u>T</u>		
<u>Sud-Ouest</u>	Kodjoviakopé	SWK	<u>Sud</u>	Tokoin Ouest	TSW
SW	Nyékonakpoé	SMN	TS	Hôpital	TSH
	Octaviano Nétimé	SWO		Solidarité	TSS
	q. administratif	SWA		Gbadago	TSG
				Dogbéavou	TSD
				Lycée RIT	TSL
<u>Centre Ancien</u>	Agbadahonou	SCA			
SC	Adawlato	SCM	<u>Nord Ouest</u>	Cassablanca	TWC
	Anagokomé	SCN	TM	Gbossimé	TWG
	Kokétimé	SCK		Akossombo	TWA
				Klikamé	TWK
<u>Centre Moyen</u>	Béniglato	SMB		Gakli	TWL
SM	Aguiarkomé	SMG		Agbalépédogan	TWP
	Abobokomé	SMA		Totsi	TWT
	Adoboukomé	SMD		Batomé	TWB
	Wrétivikondji	SMW			
<u>Centre-Nord</u>	Hanoukopé	SMH	<u>Nord</u>	Doumasséssé	TND
SN	Gendarmerie	SMG	TM	Cité C N S S	TNC
	Doulassamé	SMD		Tamé	TNT
	Amoutivé	SMA		Forever	TNF
	Bassadji	SMB		St. Joseph	SNJ
	Lom Nava	SNL		Nukafu	TNN
	Kpéhónou	SMK		Huiti	TNH
				Hédzranawoé	TNA
				Aéroport	
<u>B E</u>			<u>Est</u>	Bè Kpota	TEB
B			TE	Aklassou Hédjé	TEH
<u>Ouest</u>	Bè Apéyéomé	BWB		Akodessewa Kpota	TEA
BW	Souza Nétimé	BWS		Anfamé	TEN
	Anthony Nétimé	BWN		Kanyikopé	TEK
	Kotokoukondji	BWK			
	Bè Aklassou	BWA			
	Bè Centre	BWC			
<u>Est</u>	Aklassou Hounvéomé	BEH			
BE	Gbenyédjé	BEG			
	Ablogamé	BEA			
	Akodessewa	BEK			
<u>Port</u>	Cité du Port	BPC			
BP	Zone industrielle	BPZ			
	Katanga	BPK			

ANNEXE III

CODIFICATION DES QUARTIERS (index)

(synonymes compris)

ABLOGAME	: BEA	GAKLI	: TWL
ABOBOKOME	: SMA	GBADAGO	: TSG
ABOVE	: TWG	GBENYEDJI	: BEG
ADAKPAME-KANYIKOPE	: TEK	GBETSOGBE	: BPK
ADAWLATO	: SCM	GLEKOME	: TWT
ADJANGBAKOME	: SMG	GROUVIE	: TSD
ADMINISTRATIF	: SMA	GROSSIME	: TWG
ADOBOUKOME	: CMD	GENDARMERIE	: SNG
AEROPORT	: TNA	HANOUKOPE	: SMH
AFANGNAKOME	: CNK	HEDJE	: TEH
AFLAO GAKLI	: TWL	HEDZRANAWOE	: TNH
AGBADAHONOU	: SCA	HOUNVEME	: BEH
AGBALEPEDOGAN	: TWP	KANYIKOPE	: TEK
AGBETIAFA NETIME	: BMN	KATANGA	: BPK
AGUIARKOME	: SMG	KLIKAME	: TWK
AKLASSOU	: BWA	KODJOVIKOPE	: SNK
AKLASSOU HEDJE	: TEH	KOKETIME	: SSK
AKLASSOU HOUNVEME	: BEH	KOTOKOUKONDJI	: BMK
AKOSSOMBO	: TWA	KPEHENOU	: CNK
AKODESSEWA	: BEK	LOM NAVA	: SML
AKODESSEWA KPOTA	: TEA	MAMAN NDANIDA	: TWT
AMOUTIVE	: CNA	NKAFU	: TNN
ANAGOKOME	: SCM	NYEKONAKPOE	: SMN
ANFAME	: TEN	OCTAVIANO NETIME	: SVO
ANTHONY NETIME	: BMN	PA DE SOUZA	: BWS
ASSIGANTO	: SCM	QUARTIER DES ETOILES	: SMM
ATIKPA	: TWA	SAINT-JOSEPH	: TNJ
BASSADJI	: CNB	SOLIDARITE	: TSS
BATOME	: TWB	SOUZA NETIME	: BWS
BE AKLASSOU	: BWA	TAME	: TNT
BE APEYEME	: BWB	TOKOIN DOGBEAVOU	: TSD
BE CENTRE	: BWC	TOKOIN FOREVER	: TNF
BE KLIKAME	: TWK	TOKOIN GBADAGO	: TSG
BE KPOTA	: TEB	TOKOIN HABITAT	: TSS
BENIGLATO	: CMB	TOKOIN HOPITAL	: TSH
CASSABLANCA	: TWC	TOKOIN LYCEE-RIT	: TSL
CITE C M S S	: TNC	TOKOIN OUEST	: TSM
CITE DU PORT	: BPC	TOKOIN SOLIDARITE	: TSS
DJIDJOLE	: TWP	TOKOIN TAME	: TNT
DOGBEAVOU	: TSD	TOKOIN WUITI	: TNW
DOULASSAME	: CND	TOTSI-GBLEKOME	: TWT
DOUMASSESE	: TND	WRETIVIKONDJI	: SMW
FOREVER	: TNF	WUITI	: TNW
		YOVOKOME	: SMA
		ZONE INDUSTRIELLE	: BPZ

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Pages
INTRODUCTION	1
1° Partie : LE RECENSEMENT DE 1981 A LOME	2
Note sur LA NOTION DE QUARTIER A LOME	9
II° Partie : PROBLEMES DEMOGRAPHIQUES DE LA CROISSANCE DE LOME	13
I - Les facteurs de la croissance	13
II - Problèmes de la croissance	16
III° Partie : PROBLEMES GEOGRAPHIQUES DE LA CROISSANCE DE LOME	22
I - La croissance numérique	22
II - La croissance spatiale et les densités de population	29
III - Premiers aspects de la structure de la population	34
A N N E X E S	
I - Répartition de la population de la Commune de Lomé selon les quartiers	40
II - Codification des quartiers (géographique)	43
III - Codification des quartiers (index)	44

C A R T E S

- Les quartiers de Lomé en 1981	11
- Les groupes de quartiers	12
1 - Croissance de Lomé 1959-81	25
2 - Lomé 1959 - 1970 - 1981	27
3 - Densités par quartiers	31
4 - Nombre d'hommes pour 100 femmes	35
- Lomé 1981 : code des quartiers et population	45